



2022

RAPPORT  
d'activités

SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL



## Navigation interactive

1. Dans la table des matières, cliquez sur le contenu que vous souhaitez consulter.
2. Cliquez aussi sur les hyperliens pour accéder à des contenus supplémentaires en ligne.
3. Pour revenir à la table des matières en cours de lecture, cliquez sur l'icône apparaissant au bas de chacune des pages.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Ce rapport d'activités annuel constitue un survol des activités policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Toutes les données présentées couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

## Conception

Ce rapport est un produit de la Division de l'intelligence d'affaires en collaboration avec la Division des communications et des relations médias et la Direction des services corporatifs du SPVM.

## Remerciements

Le comité du rapport d'activités tient à remercier le personnel de toutes les unités du SPVM qui ont contribué à la collecte de données et à la transmission des informations pour la production de ce rapport d'activités annuel.

**Dépôt légal – Bibliothèque et  
Archives nationales du Québec, 2023**  
ISBN 978-2-922389-65-4



# Table des matières

2 Mot du responsable de la sécurité publique de la Ville de Montréal

3 Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal

4 Mission du SPVM

5 L'environnement et la population montréalaise

6 La communication au SPVM

7 Portrait de l'année 2022

7 Statistiques démographiques

11 Demandes d'intervention

14 Infractions au Code criminel

25 Le SPVM à l'écoute de son environnement

29 Statistiques opérationnelles

32 Sécurité routière et règlements de la circulation

38 Statistiques administratives

39 *Loi sur la police*

42 Le don d'organes et le personnel du SPVM

43 Annexe : Tableaux détaillés sur la criminalité

# Mot du responsable de la sécurité publique de la Ville de Montréal

**À titre de responsable de la sécurité publique au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal, je tiens à souligner l'exemplarité des services offerts par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) aux Montréalaises et aux Montréalais.**

En 2022, les équipes du SPVM ont travaillé sans relâche pour assurer la sécurité de la population, dans un contexte souvent difficile et complexe. Je tiens à souligner leur travail exceptionnel au quotidien, et surtout durant une année où le service de police a été très sollicité, notamment dans la lutte et la prévention de la violence armée.

Le rapport d'activités du SPVM offre une fenêtre sur tout le travail accompli durant la dernière année. Parmi les réalisations majeures, je pense au déploiement et à la mobilisation de personnel civil et policier pour la planification, la mise en œuvre et la gestion des mesures qui ont assuré le déroulement sécuritaire de la COP 15. Je pense aussi à l'annonce de la nomination de Fady Dagher à la direction du SPVM. Je tiens d'ailleurs à remercier Sophie Roy, qui a assuré la direction intérimaire avec grand professionnalisme et brio.

Le SPVM a su faire preuve d'innovation, en 2022, en collaborant étroitement avec ses partenaires, dont ceux des milieux communautaire et institutionnel. Je pense notamment à la création de l'Équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles, ainsi qu'à l'organisation du Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée. D'ailleurs, je ne peux que me réjouir de l'obtention d'une entente quinquennale de 225 M\$ avec le ministère de la Sécurité publique du Québec pour l'ajout d'effectifs policiers.

Je remercie l'ensemble des employées et des employés du SPVM, policiers et civils, pour leur engagement à rendre notre métropole toujours plus sécuritaire et à protéger la vie et les biens de la population montréalaise.

Maintenir le caractère sécuritaire de la métropole demeure notre priorité.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Vaillancourt'.

**Alain Vaillancourt**

RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

# Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal

**Le rapport d'activités 2022 témoigne de tout le travail accompli par le Service de police de la Ville de Montréal l'an dernier – un travail colossal dont on peut être fier.**

Si le SPVM a pu remplir sa mission avec succès à nouveau en 2022, c'est parce qu'il peut compter sur des gens d'exception. Du personnel civil et policier, qui donne le meilleur de lui-même jour après jour en patrouillant, en enquêtant ou en appuyant les différentes activités du SPVM. Merci à toutes et à tous de votre engagement envers la population! Les défis n'ont pas manqué tout au long de l'année. Le SPVM a su montrer une fois de plus sa capacité à s'adapter et à surmonter l'adversité.

La tenue de la COP 15 en décembre dernier en est un excellent exemple. Pas moins de 12 000 délégué(e)s venus du monde entier y ont pris part – un événement d'une envergure jamais vue dans l'histoire récente pour le SPVM.

Pour réussir ce tour de force, il nous a fallu nous mobiliser entièrement, mais aussi travailler en étroite collaboration avec de nombreux partenaires. C'est d'ailleurs la même approche que nous avons adoptée pour lutter contre la violence armée.

Nous l'avons souvent dit, ce phénomène exige une réponse coordonnée de plusieurs acteurs. C'est dans cet esprit que nous avons organisé le Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée conjointement avec la Ville de Montréal et l'Institut du Nouveau Monde.

Lors du Forum, nous avons pris avec nos partenaires des engagements collectifs pour faire échec à la violence armée, en plus d'identifier des pistes d'action concrètes pour concerter les efforts de tous les acteurs concernés.

Il reste évidemment encore beaucoup de travail à réaliser dans ce dossier. Les activités de prévention, les saisies d'armes et les arrestations que nous effectuons chaque semaine nous permettent toutefois de regarder vers l'avenir avec l'assurance que le SPVM assume pleinement son rôle dans la lutte contre cette problématique sociale.

Je tiens en terminant à remercier du fond du cœur la directrice adjointe Sophie Roy, qui a assuré l'intérim de la direction du Service une grande partie de l'année 2022. En plus de garder bien haut le moral des troupes, madame Roy a fait preuve d'innovation, notamment avec la mise en place du projet ARRET. Au nom de tout le personnel du SPVM, merci!

**Bonne lecture à toutes et à tous,**



**Fady Dagher**

DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL





# Mission du SPVM

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) répond aux appels et aux besoins de la population, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Premier répondant auprès de la collectivité montréalaise, le SPVM est le deuxième service de police municipal en importance au Canada et le huitième en Amérique du Nord.

Notre mission, en étroite collaboration  
avec nos partenaires

- Protéger la vie et les biens des citoyennes et des citoyens ;
- Maintenir la paix et la sécurité publique ;
- Prévenir et combattre le crime ;
- Faire respecter les lois et les règlements en vigueur.

# L'environnement et la population montréalaise

## PORTRAIT DE MONTRÉAL



Superficie du territoire<sup>1</sup>  
**498 KM<sup>2</sup>**



**4 050 KM**  
de voies de circulation<sup>2</sup>



**UN**  
**AÉROPORT**  
international



**29 POSTES**  
**DE QUARTIER**  
(PDQ) répartis sur  
l'île de Montréal



**19**  
arrondissements  
**15**  
municipalités liées



**4,6 MILLIONS**  
de déplacements  
quotidiens  
sur l'île de Montréal<sup>3</sup>



le plus important  
**PORT MARITIME**  
de l'Est du Canada

## LA POPULATION MONTRÉALAISE



Plus de  
**2 MILLIONS**  
de citoyen(ne)s<sup>4</sup>



Près de **2**  
Montréalais(e)s sur **5**  
appartiennent à une  
minorité visible<sup>5</sup>



**8 MILLIONS**  
de touristes en 2022



Plus de  
**188 000**  
étudiant(e)s universitaires  
dont près de  
**40 000**  
étudiant(e)s étrangers  
en 2022<sup>6</sup>

1 Communauté métropolitaine de Montréal (2022) *Portraits territoriaux 2021*

2 Communauté métropolitaine de Montréal (2021) *Occupation du sol 2020*

3 Agence régionale de transport de Montréal (2020) *Enquête Origine-destination 2018*

4 Institut de la statistique du Québec (2023) *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*

5 Statistique Canada (2022) *Recensement de la population de 2021*

6 Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

# La communication au SPVM

## PORTRAIT DES RELATIONS MÉDIAS

La Division des communications et des relations médias du SPVM offre un service unique en Amérique du Nord. Les agent(e)s relationnistes sont en fonction 24 heures par jour, 365 jours par année pour répondre aux questions des journalistes. Patrouillant le vaste territoire de l'île de Montréal, les agent(e)s relationnistes ont traité 884 événements majeurs en 2022 et accordé quelque 3 000 entrevues aux différents médias en lien avec ces événements.



L'équipe des relations médias a aussi répondu à plus de 25 000 appels téléphoniques de représentant(e)s des médias pendant l'année, traité 2 026 demandes médiatiques, diffusé 229 communiqués de presse et avis de recherche, en plus d'organiser divers événements de presse sur les activités et les interventions du SPVM. Tout au long de l'année, les expert(e)s de contenu ont accordé près de 200 entrevues aux médias. Chaque année, la présence du SPVM est très marquée dans les médias et 2022 n'y fait pas exception. On compte quelque 48 200 nouvelles ou articles<sup>7</sup> portant sur le SPVM dans la presse écrite, la radio et la télévision l'an dernier.

<sup>7</sup> Source : rapport de Mesure Média, mai 2023.

## LE SERVICE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En plus de ses communications plus formelles, le SPVM a assuré une présence sur les réseaux sociaux en 2022 pour joindre les jeunes et moins jeunes. Cela nous a permis de faire écho à la diffusion de nombreux communiqués.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour découvrir d'autres facettes du SPVM : [Facebook](#), [Instagram](#), [Twitter](#) et [YouTube](#).

Référez-vous également au [site web](#) du Service pour en savoir plus sur ses activités, les équipes et les actualités.

## Tournages de séries documentaires

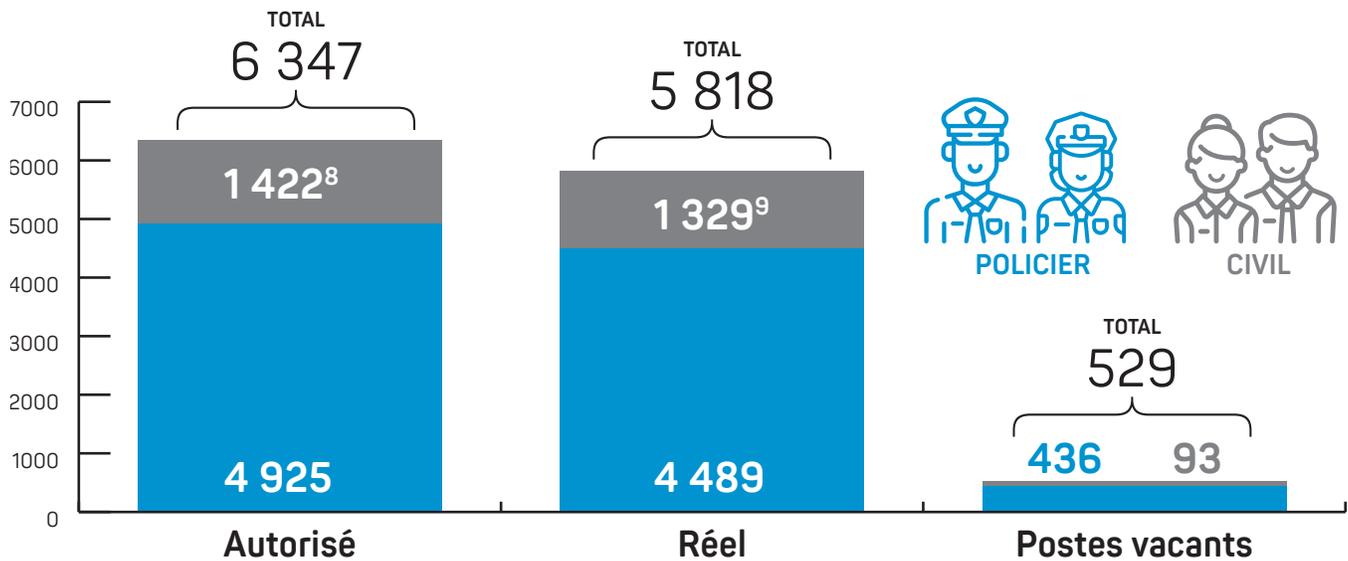
Le SPVM répond chaque année à des demandes de tournages de séries documentaires. En 2022, l'équipe a collaboré à huit tournages, dont quatre ayant été diffusés au cours de l'année dernière : la série *La Traque* à Radio-Canada, le documentaire *Les collectionneurs d'enfants* sur la plateforme VRAI, la série *Le fin fond de l'histoire* sur CRAVE et la série *Au bout de la mer* sur la chaîne France 5.



# Portrait de l'année 2022

## STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

### EFFECTIF TOTAL AUTORISÉ ET RÉEL



Le nombre d'effectifs policiers autorisés inclut les constables auxiliaires permanents (CAP). Ce sont les policières et les policiers assujettis à une période de probation d'un an à compter de leur date d'embauche. Le SPVM peut en compter dans ses rangs un maximum de 300 par année pour compenser la perte de prestation découlant de diverses absences du personnel policier. En 2022, le SPVM comptait 207 constables auxiliaires permanents dans son effectif réel. Ce faisant, les 436 postes policiers vacants incluent ces 93 postes de constables auxiliaires permanents non comblés.

### Une importante contribution pour l'embauche de policières et de policiers

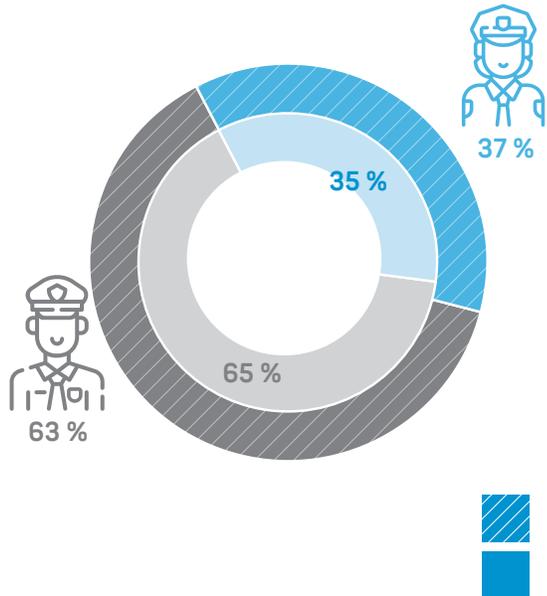


Afin d'aider le SPVM à se doter de moyens supplémentaires pour contrer les effets de la pénurie de main-d'œuvre, le ministère de la Sécurité publique annonçait en août 2022 ses intentions d'octroyer **225 M\$ sur cinq ans** à la Ville de Montréal pour l'embauche de **225 agent(e)s supplémentaires**.

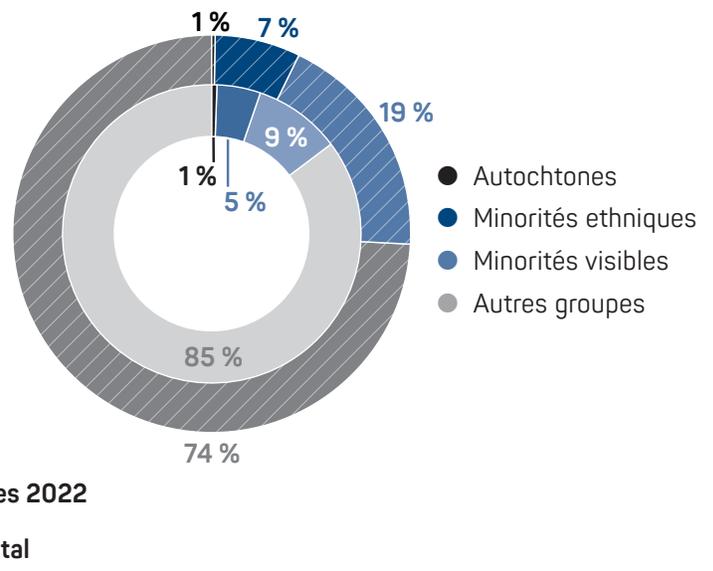
<sup>8</sup> Incluant les postes à statut permanent et temporaire.

<sup>9</sup> Certaines fonctions du SPVM bénéficient de banques de ressources surnuméraires. À titre d'exemple, une banque de brigadières et de brigadiers scolaires surnuméraires (sur appel) est disponible afin d'assurer le remplacement du personnel permanent en cas de besoin. Ce faisant, au 31 décembre 2022, le SPVM pouvait compter sur 1 486 personnes disponibles à l'emploi pour les 1 329 postes civils comblés.

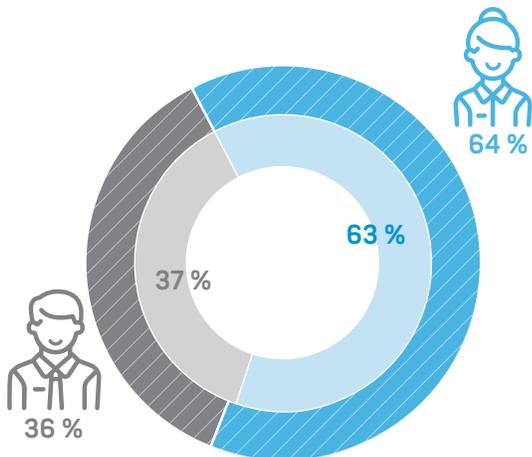
### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER ET DES EMBAUCHES 2022 SELON LE SEXE



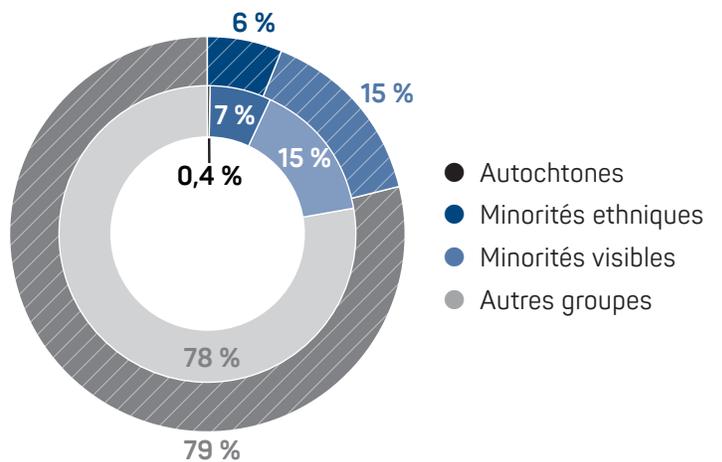
### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER ET DES EMBAUCHES 2022 SELON L'APPARTENANCE ETHNOCULTURELLE<sup>10</sup>



### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL ET DES EMBAUCHES 2022 SELON LE SEXE



### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL ET DES EMBAUCHES 2022 SELON L'APPARTENANCE ETHNOCULTURELLE



## De nouvelles ressources policières diversifiées à plusieurs égards

En 2022, près de **30 %** des recrues sont âgées de **26 à 30 ans**, alors que plus de 10 % ont 31 ans et plus.

Embauche de ressources policières 2022

**207** 

Embauche de ressources civiles 2022

**290** 

<sup>10</sup> La terminologie utilisée pour chacun des groupes provient du Programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal. L'appartenance à ces groupes est autodéterminée.

Le travail policier est en mouvance. Les réalités sociales font en sorte que le personnel policier doit, sur une base quotidienne, intervenir en première ligne dans des situations toujours plus complexes qui nécessitent de fortes aptitudes relationnelles, en plus des compétences techniques inhérentes à la fonction policière.

Le SPVM choisit ainsi de miser sur l'attraction d'une grande variété de profils au sein de son effectif afin qu'en équipe, les policières et les policiers puissent mieux anticiper les enjeux et répondre plus efficacement aux différentes situations auxquelles ils sont confrontés. Un effectif plus diversifié et davantage à l'image de la métropole vise également un rapprochement avec les communautés montréalaises pour mieux comprendre leurs attentes et leurs besoins et y répondre adéquatement.

**En 2022, le SPVM a ainsi renouvelé son invitation « Deviens agent de changement en œuvrant comme policier(-ière) au SPVM » aux jeunes de 15 à 25 ans issus**

**de la diversité dans le cadre de sa vaste campagne de recrutement. C'est ainsi que le personnel ambassadeur dédié au recrutement a participé à près de 70 événements visant à faire découvrir les quelque 150 fonctions policières possibles.**

Ces événements contribuent à démystifier les réalités de la profession policière pour encourager les jeunes à faire carrière. Il existe par ailleurs de nombreuses initiatives ayant le même objectif dont le Programme d'accompagnement aux métiers d'urgence, fondé en collaboration avec le Centre Lasallien du PDQ 30. Ce programme permet le mentorat de jeunes issus des minorités ethnoculturelles souhaitant accéder à un métier des services d'urgence.

En 2022, la campagne de recrutement du SPVM comportait également un volet visant l'embauche de cadettes et de cadets policiers, appelant ainsi de potentiels candidat(e)s à venir relever des défis stimulants en soutien aux opérations policières du SPVM.



La campagne de recrutement ne s'adresse pas uniquement aux futures policières, policiers, cadettes et cadets, mais également à toute personne souhaitant se joindre à la grande équipe dans une fonction civile. En 2022, d'autres volets de la campagne étaient spécifiquement dédiés au comblement de postes à la Centrale 911 ainsi que de postes de brigadières et de brigadiers scolaires, là où les besoins sont tout aussi grands.

Pour en savoir plus ou pour postuler, rendez-vous à [recrutementspvm.ca](http://recrutementspvm.ca).

## RÉPARTITION DE L'FFECTIF CIVIL SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégorie d'emploi	Nombre	%
Col blanc	598	45,0
Col bleu	23	1,7
Brigadier scolaire	543	40,9
Professionnel	117	8,8
Cadre	48	3,6
<b>TOTAL</b>	<b>1 329</b>	<b>100,0</b>

## RÉPARTITION DE L'FFECTIF POLICIER SELON LE GRADE

Grade	Nombre	%
Agent	3 159	70,4
Sergent	373	8,3
Sergent-détective	689	15,3
Lieutenant	46	1,0
Lieutenant-détective	94	2,1
Commandant	82	1,8
Inspecteur	25	0,6
Inspecteur-chef	17	0,4
Directeur adjoint	3	0,1
Directeur	1	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>4 489</b>	<b>100,0</b>

## RÉPARTITION DE L'FFECTIF POLICIER PAR GROUPE D'ÂGE

Groupe d'âge	Nombre	%
18-24 ans	171	3,8
25-29 ans	620	13,8
30-34 ans	708	15,8
35-39 ans	629	14,0
40-44 ans	745	16,6
45-49 ans	865	19,3
50-54 ans	586	13,1
55-59 ans	143	3,2
60 ans et plus	22	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>4 489</b>	<b>100,0</b>

## RÉPARTITION DE L'FFECTIF POLICIER SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE SERVICE

Années de service	Nombre	%
0 à 4 ans	776	17,3
5 à 9 ans	722	16,1
10 à 14 ans	468	10,4
15 à 19 ans	853	19,0
20 à 24 ans	1 058	23,6
25 à 29 ans	532	11,9
30 à 34 ans	68	1,5
35 ans et plus	12	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>4 489</b>	<b>100,0</b>

## NIVEAU DE SCOLARITÉ LE PLUS ÉLEVÉ COMPLÉTÉ - EFFECTIF POLICIER

Niveau de scolarité	Nombre	%
Diplôme de l'École nationale de police du Québec (ou équivalent)	2 958	65,9
Programme court universitaire	367	8,2
Certificat ou mineure	723	16,1
Majeure	9	0,2
Baccalauréat	361	8,0
Maîtrise ou D.E.S.S.	70	1,6
Doctorat	1	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>4 489</b>	<b>100,0</b>

Retraites, démissions,  
radiations et décès

**242**

Pour 207 embauches



## DEMANDES D'INTERVENTION

### NOMBRE D'APPELS REÇUS À LA CENTRALE 911 – TEMPS DE RÉPONSE ET DE TRAITEMENT

	2021	2022	Variation 2021/2022
Nombre total des appels au 911	1 382 225	1 418 989	+
Nombre d'appels au 514 280-2222 (appels non urgents)	62 857	67 212	+
<b>NOMBRE TOTAL D'APPELS TRAITÉS PAR LA CENTRALE 911</b>	<b>1 445 082</b>	<b>1 486 201</b>	<b>+</b>
Temps de réponse (secondes)	3	2	-
Temps de traitement (secondes)	140	141	+

En 2022, le personnel de la Centrale 911 a répondu à 1 486 201 appels nécessitant la présence d'un service d'urgence (service de police, service de sécurité incendie, service ambulancier). De ce nombre, plus de 435 000 appels (30 %) nécessitaient l'intervention du SPVM et ont été répartis aux policier(-ière)s pour une prise en charge. Cette statistique demeure relativement stable d'une année à l'autre. On observe tout de même une légère augmentation (+ 2,5 %) dans le nombre d'appels répartis par rapport à 2021 et comparativement à la moyenne des cinq dernières années (+ 2,2 %).

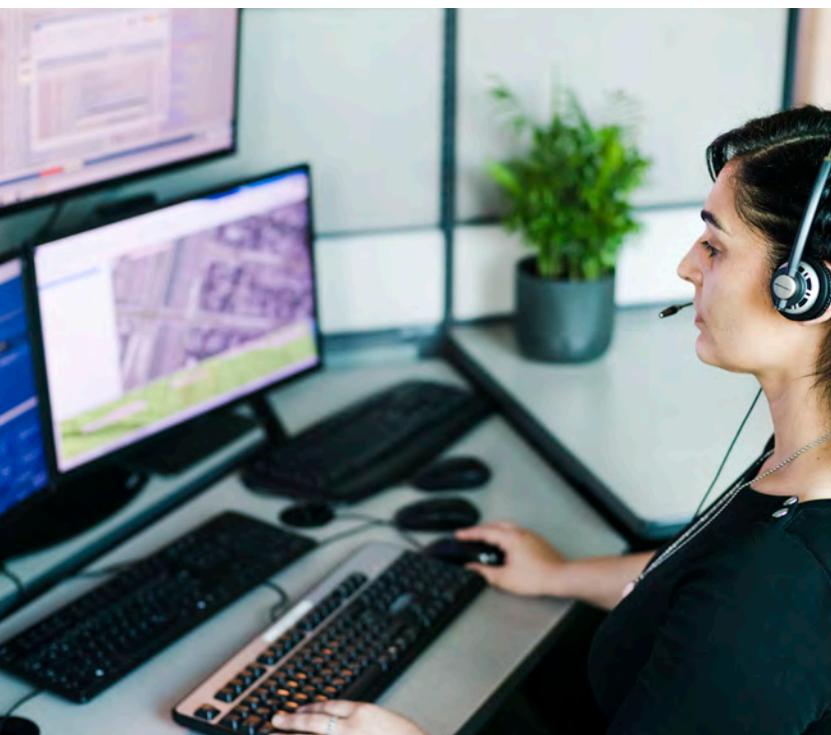
### NOMBRE D'APPELS RÉPARTIS PAR RÉGION SELON LEUR PRIORITÉ

Code de priorité	Région Ouest	Région Sud	Région Nord	Région Est	Section Métro	Total par priorité
1	2 548	2 260	2 479	2 324	91	9 494
2	46 454	45 081	47 477	41 857	2 464	178 983
3	40 034	35 757	44 328	33 531	1 897	151 903
4	15 388	20 781	32 305	15 413	3	82 410
5	647	641	674	608	3	2 504
6	19	13	29	25	1	87
7	194	240	215	156	2	803
P <sup>11</sup>	0	3	2	1	0	6
<b>TOTAL</b>	<b>105 284</b>	<b>104 776</b>	<b>127 509</b>	<b>93 915</b>	<b>4 461</b>	<b>435 945</b>

L'augmentation du nombre d'appels sur l'ensemble du territoire desservi par le SPVM correspond à un retour à des volumes similaires, quoiqu'un peu plus élevés, de ceux observés avant la pandémie. C'est le cas notamment des appels de priorité 1 qui présentent une augmentation de 13 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

La Section du métro semble connaître une baisse des appels comparativement aux années antérieures. Cependant, celle-ci est due à une réorganisation du travail ayant débuté en avril 2021. En effet, presque 15 ans après la création de la Section du métro, des changements ont été apportés afin d'optimiser la couverture du réseau souterrain de la STM. Ainsi, dans le but d'optimiser les services et de mieux répondre aux appels provenant de l'ensemble du réseau du métro de Montréal, un certain nombre d'appels sont désormais répartis à des PDQ de chacune des régions où les ressources, mieux situées géographiquement, peuvent y répondre de manière plus efficiente.

<sup>11</sup> Appel au 911 pour assistance immédiate à une policière ou un policier.



## Sensibilisation aux biais discriminatoires à la Centrale 911

Certains propos et préjugés véhiculés lors d'appels au 911 peuvent contribuer à faire perdurer des biais discriminatoires dans les interventions policières si ceux-ci sont communiqués au personnel policier lors de la répartition de l'appel. En 2022, le comité EDI (équité, diversité, inclusion) de la Centrale 911 a initié la mise sur pied d'une formation destinée à l'ensemble du personnel de la Centrale pour que toutes et tous soient sensibilisés à l'existence de ces préjugés et puissent par ailleurs participer au développement de techniques pour les filtrer et les éliminer. Cette formation, élaborée en collaboration avec les équipes de la Formation et du Module EDI du SPVM ainsi que celle du Bureau de lutte au racisme et aux discriminations systémiques, est l'une des premières du genre offerte en Amérique du Nord.

## TEMPS MOYEN DE RÉPONSE<sup>12</sup> AUX APPELS DE PRIORITÉ 1

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/ 2022	2022/ moyenne 5 ans
Temps moyen de réponse (minutes)	5,37	5,48	5,47	5,49	6,05	6,10	+ 5 sec	+ 21 sec

Le temps de réponse moyen pour les appels de priorité 1 est relativement stable au fil des ans et se situe à 6 minutes 10 secondes en 2022, soit une augmentation de 5 secondes par rapport à 2021 et de 21 secondes par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Bien qu'il n'existe pas de norme en ce qui a trait au temps de réponse aux appels, le SPVM a pour objectif de répondre le plus rapidement possible aux appels qui demandent une assistance immédiate.

## STATISTIQUES DU SYSTÈME ADMINISTRATIF DE GESTION DES ALARMES (SAGA)

	2021	2022	Variation 2021/2022
<b>NOMBRE TOTAL D'ALARMES FONDÉES</b>	<b>808</b>	<b>659</b>	-
Cambrjolages	683	570	-
Vols qualifiés	125	89	-
<b>NOMBRE TOTAL D'ALARMES NON FONDÉES</b>	<b>18 541</b>	<b>16 986</b>	-
Cambrjolages	17 354	16 025	-
Vols qualifiés	1 187	961	-
<b>MONTANT PERÇU EN AMENDES POUR ALARMES NON FONDÉES (\$)</b>	<b>1 704 262</b>	<b>2 208 762</b>	+

<sup>12</sup> Délai calculé entre le moment où l'appel est inscrit à la Centrale 911 et le moment où les policier(-ière)s sont présents sur les lieux.

## RAPPORTS DE POLICE EN LIGNE

Nombre de demandes reçues via Internet	2017	2018	2019 <sup>13</sup>	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/moyenne 5 ans (%)
<b>MÉFAITS</b>	<b>1 388</b>	<b>1 334</b>	<b>1 334</b>	<b>1 313</b>	<b>1 241</b>	<b>1 276</b>	+	<b>-3,5</b>
Méfaits par graffitis	210	170	195	268	267	298	+	34,2
Méfaits sur véhicule	1 038	1 007	959	853	783	818	+	-11,9
Autres méfaits	140	157	180	192	191	160	-	-7,0
<b>OBJETS PERDUS</b>	<b>1 857</b>	<b>1 793</b>	<b>1 988</b>	<b>1 986</b>	<b>1 999</b>	<b>2 361</b>	+	<b>22,7</b>
<b>VOLS</b>	<b>5 179</b>	<b>5 242</b>	<b>5 887</b>	<b>6 102</b>	<b>6 399</b>	<b>7 261</b>	+	<b>26,0</b>
Vols dans ou sur un véhicule	2 374	2 396	2 342	2 644	2 819	3 056	+	21,5
Vols de bicyclette	934	837	1 136	1 055	1 061	1 109	+	10,4
Autres vols	1 871	2 009	2 419	2 403	2 519	3 096	+	38,0
<b>INCIDENTS À CARACTÈRE HAINEUX</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	-	<b>17,0</b>
<b>DEMANDES REJETÉES OU REDIRIGÉES POUR TRAITEMENT ADÉQUAT</b>	<b>1 060</b>	<b>1 153</b>	<b>1 052</b>	<b>2 993</b>	<b>2 949</b>	<b>2 642</b>	-	<b>43,5</b>
<b>SIGNALEMENTS DE NON-RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES LIÉES À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4 727</b>	<b>3 317</b>	<b>311</b>	–	<b>–</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 527</b>	<b>12 861</b>	<b>10 287</b>	<b>17 142</b>	<b>15 931</b>	<b>13 873</b>	-	<b>0,9</b>

En 2022, le SPVM a reçu un total de 13 873 demandes de rédaction de rapport de police en ligne. De ce nombre, 2 642 demandes ont été rejetées ou redirigées vers les policières et les policiers pour un traitement adéquat. Des 11 231 demandes de rédaction de rapport respectant les critères des rapports en ligne, 9 342 rapports d'événement ont été rédigés. Le nombre de rapports en ligne remplis annuellement est stable d'une année à l'autre. La hausse observée en 2020 et 2021 est attribuable aux signalements de non-respect des consignes sanitaires liées à l'application de la *Loi sur la santé publique*. Lorsque cette catégorie de signalement est retirée du portrait, on observe une hausse de 11,7 % de l'utilisation des rapports en ligne en 2022. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des signalements de méfaits par graffitis (34,2 %) et de vols divers (augmentations variant de 10,4 % à 38 %).

## Signaler une situation en ligne

Si vous êtes victime d'un méfait, d'un vol ou de vandalisme ou encore, si vous souhaitez rapporter un objet perdu, vous pouvez remplir vous-même un [rapport de police en ligne](#) sans avoir à vous déplacer dans un PDQ.

Si l'incident dont vous êtes victime comporte des éléments d'enquête, c'est-à-dire s'il y a présence d'une personne suspecte ou témoin, d'éléments de preuve ou s'il s'agit d'une infraction criminelle à caractère haineux, vous devez composer le 911.



<sup>13</sup> Jusqu'en novembre 2018, il était possible de rapporter un délit de fuite ne comportant aucun élément d'enquête et c'est la raison de la diminution observée en 2019. Dorénavant, les victimes d'un délit de fuite doivent communiquer directement avec leur compagnie d'assurance.

## INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Les tableaux suivants présentent les statistiques sur la criminalité pour l'année 2022, mais aussi celles des cinq années précédentes. Ce type de présentation permet de comparer les données d'une année à un ensemble plus vaste, d'amorcer les perspectives des tendances et, dans un contexte tel que celui vécu collectivement avec la pandémie, de constater plus aisément certaines particularités statistiques.

### VARIATION DE LA CRIMINALITÉ

Infractions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
Crimes contre la personne	20 217	20 593	23 694	22 984	25 130	27 389	+	21,6
Crimes contre la propriété	53 796	50 705	51 642	45 477	46 400	56 224	+	13,3
Autres infractions au Code criminel	8 417	8 729	8 875	7 404	7 218	7 538	+	-7,3
<b>TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>	<b>82 430</b>	<b>80 027</b>	<b>84 211</b>	<b>75 865</b>	<b>78 748</b>	<b>91 151</b>	<b>+</b>	<b>13,6</b>
Autres lois et règlements	21 201	18 709	14 669	11 977	16 173	9 901	-	-40,2
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>103 631</b>	<b>98 736</b>	<b>98 880</b>	<b>87 842</b>	<b>94 921</b>	<b>101 052</b>	<b>+</b>	<b>4,4</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023.

Le bilan général des infractions au Code criminel a connu une hausse de 13,6 % en 2022 par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Plus spécifiquement, les crimes contre la personne et les crimes contre la propriété ont augmenté respectivement de 21,6 % et de 13,3 % tandis que les autres infractions au Code criminel ont diminué de 7,3 % par rapport à cette période. Les statistiques de la criminalité rapportées par les services de police peuvent constituer un indicateur de ce qui se passe plus largement dans la société. Bien qu'il soit hasardeux pour le moment de déterminer s'il s'agit d'une tendance qui s'installe ou d'en dégager les causes sous-jacentes, plusieurs hypothèses peuvent être soulevées. Les répercussions des perturbations vécues durant la pandémie, l'isolement et l'effritement du tissu social sont des facteurs qui peuvent être considérés. Néanmoins, quelles qu'en soient les causes, l'évolution de la criminalité demeure au centre des préoccupations du SPVM.

Ces statistiques ne sont pas seulement celles du travail policier, elles sont le témoin de ce qui se passe sur l'île de Montréal. Le SPVM a un rôle important à jouer pour contribuer à offrir un milieu sûr aux Montréalaises et aux Montréalais, mais il ne le fait pas seul : il partage cette responsabilité avec ses partenaires du milieu communautaire, institutionnel et avec tous les autres acteurs de la société civile.

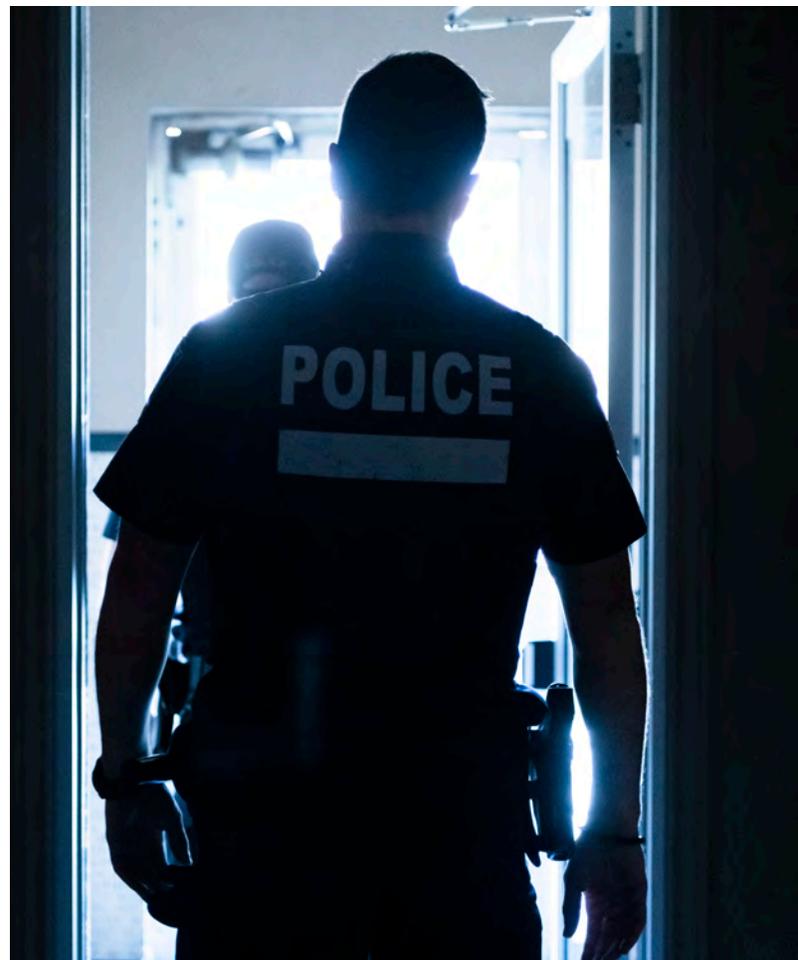
## CRIMES CONTRE LA PERSONNE

Infractions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
Homicides	24	32	25	25	37 <sup>14</sup>	41	+	43,4
Autres infractions entraînant la mort	2	1	1	2	1	2	+	42,9
Tentatives de meurtre	89	106	122	131	139	100	-	-14,8
Voies de fait	10 421	10 918	13 275	12 970	14 233	15 818	+	27,9
Agressions sexuelles	1 828	1 879	1 957	1 797	2 365	2 208	-	12,4
Vols qualifiés	2 511	2 252	2 387	1 983	2 102	2 468	+	9,8
Autres infractions contre la personne	5 342	5 405	5 925	6 076	6 253	6 752	+	16,4
<b>TOTAL</b>	<b>20 217</b>	<b>20 593</b>	<b>23 694</b>	<b>22 984</b>	<b>25 130</b>	<b>27 389</b>	<b>+</b>	<b>21,6</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023.

Depuis plusieurs années, au Québec comme ailleurs au Canada, les crimes contre la personne présentent une tendance à la hausse. À Montréal, le nombre de crimes contre la personne rapportés en 2022 s'inscrit dans cette tendance et présente une augmentation de 21,6 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 9,0 % par rapport à 2021. On dénombre 41 homicides sur le territoire du SPVM en 2022, ce qui représente une augmentation de 43,4 % par rapport à la moyenne de 2017 à 2021 et de 10,8 % depuis 2021. Les tentatives de meurtre, quant à elles, ont diminué de 14,8 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années et de près de 30 % par rapport à 2021. Au total, on dénombre ainsi moins d'homicides et de tentatives de meurtre en 2022 (n = 143) qu'au cours des années 2019 à 2021 (moyenne = 161). Encore cette année, la problématique de la violence armée contribue au portrait observé. En effet, la moitié des homicides et 60 % des tentatives de meurtre commis sur le territoire du SPVM en 2022 impliquaient la présence ou l'utilisation d'une arme à feu (voir tableau [Armes à feu](#)).

Les voies de fait poursuivent la hausse observée avant la pandémie et présentent une augmentation de près de 30 % en 2022 par rapport à la moyenne de 2017 à 2021. La majorité des voies de fait rapportées au SPVM sont de niveau 1, c'est-à-dire qu'elles entraînent peu ou aucune blessure corporelle pour la victime. Les vols qualifiés sont en augmentation de 9,8 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et présentent



14 Une coquille s'est glissée dans l'édition 2021 du rapport d'activités; ce dernier présentait 36 homicides alors qu'il y en a eu 37.



essentiellement un retour aux volumes observés avant la pandémie. En 2022, cette augmentation est principalement attribuable aux vols qualifiés dans un commerce et à la catégorie des autres vols qualifiés. Les autres infractions contre la personne présentent une hausse de 16,4 % comparativement à la moyenne de 2017 à 2021 et celle-ci est principalement liée à l'augmentation des menaces qui ont été signalées au SPVM en 2022.

Le nombre d'agressions sexuelles rapportées au SPVM en 2022 présente une légère baisse comparativement à 2021, mais une hausse de 12,4 % comparativement à la moyenne des cinq années précédentes. Il est toujours complexe d'interpréter la hausse et la baisse des infractions à caractère sexuel puisque celles-ci font partie des infractions les moins déclarées à la police par les victimes. En effet, selon les données de l'Enquête sociale générale sur la victimisation de 2019<sup>15</sup>, les agressions sexuelles ne seraient déclarées que dans 6 % des cas. Paradoxalement, on peut donc penser que la hausse importante observée en 2021, et qui s'est poursuivie en 2022, témoigne d'une plus grande sensibilisation de la population, mais également de l'établissement d'un lien de confiance entre les victimes et les acteurs du système judiciaire.

## La violence conjugale

L'année dernière a été marquée par le meurtre de nombreuses femmes au Québec, dont plusieurs dans un contexte de violence conjugale. À Montréal, ce sont huit femmes qui ont été assassinées en 2022 (19,5 % des 41 homicides), dont trois dans un contexte de violence conjugale ou intrafamiliale, ce qui représente 7 % des homicides enregistrés.

En 2022, le SPVM a répondu à 13 472 appels de service et enregistré 5 729 victimisations en contexte de violence conjugale. Cela représente 23,3 % de l'ensemble des crimes contre la personne enregistrés sur le territoire montréalais durant l'année.

Les événements de violence conjugale sont considérés comme prioritaires et chaque dénonciation enregistrée dans un PDQ est prise en charge par les enquêteuses et les enquêteurs des centres d'enquêtes régionaux. Le [Module des enquêtes spécialisées en violence conjugale](#) (MESVC), quant à lui, traite les plaintes de violence conjugale qui nécessitent une attention particulière, c'est-à-dire lorsque le niveau de dangerosité ou le risque d'homicide sont élevés. L'historique de violence conjugale dans le dossier, la gravité objective des voies de fait (par exemple, étranglement, lésions) et l'augmentation significative de la fréquence et la sévérité de la violence et du contrôle coercitif en sont des indices.

Ayant débuté ses activités en 2021, cette équipe a également pour mandat d'encadrer les pratiques de prévention et d'enquête en matière de violence conjugale au sein du SPVM.

<sup>15</sup> Statistique Canada (2021). *Enquête sociale générale sur la sécurité des canadiens 2019*

## CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Infractions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
Crimes d'incendie	406	353	370	386	383	401	+	5,6
Introductions par effraction	9 168	7 415	6 994	6 067	5 072	6 306	+	-9,2
Vols de véhicules à moteur	4 816	4 345	4 321	4 789	6 527	9 583	+	93,2
Vols simples	24 864	24 298	23 879	18 806	19 473	23 754	+	6,7
Possession de biens volés	460	474	502	506	530	695	+	40,6
Fraudes	6 802	7 401	9 417	9 048	8 618	9 420	+	14,1
Méfaits	7 280	6 419	6 159	5 875	5 797	6 065	+	-3,8
<b>TOTAL</b>	<b>53 796</b>	<b>50 705</b>	<b>51 642</b>	<b>45 477</b>	<b>46 400</b>	<b>56 224</b>	<b>+</b>	<b>13,3</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2022.

Après une baisse observée ces dernières années, les crimes contre la propriété ont augmenté de 13,3 % en 2022 par rapport à la moyenne de 2017 à 2021. Cette hausse est principalement liée aux vols de véhicules à moteur et à la possession de biens volés ayant respectivement augmenté de 93,2 % et de 40,6 % en 2022 par rapport à la moyenne de 2017 à 2021. En effet, le nombre de vols de véhicules à moteur connaît une hausse importante sur le territoire de Montréal depuis deux ans. La pandémie de COVID-19 ayant engendré des difficultés d'approvisionnement de toutes sortes, l'offre de véhicules neufs et de pièces s'est vue considérablement réduite tant dans la province, qu'en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Pourtant, la demande est demeurée tout aussi forte. L'attrait pour l'exportation de véhicules volés et la revente à l'étranger par des malfaiteur(trice)s s'est ainsi accentué. Le développement graduel de nouvelles méthodes technologiques les rend par ailleurs de plus en plus habiles et rapides pour voler un véhicule.





## Efforts et prévention en matière de vols de véhicules

Face à la recrudescence des vols de véhicules, le SPVM s'est allié avec l'Agence des services frontaliers du Canada et ses partenaires d'autres corps de police afin d'accroître l'efficacité des opérations visant à localiser, puis à saisir des véhicules volés et à augmenter les arrestations de personnes pouvant être liées aux réseaux d'exportation. Dans la dernière année, ce sont **1 038** véhicules qui ont pu être saisis lors de ces opérations au Port de Montréal.

En matière de prévention, bien que les méthodes plus traditionnelles, telles que le verrouillage des portières, soient toujours de mise, plusieurs autres gestes et outils peuvent permettre de réduire les risques d'être victime d'un vol de véhicule :

- l'installation d'un système de repérage ;
- l'immobilisation du volant du véhicule lorsqu'il est garé, à l'aide d'un verrou ;
- la pose d'un verrou sur le port du système de diagnostic embarqué (OBD) pour empêcher l'accès à l'ordinateur de bord.

Les introductions par effraction présentent une hausse importante comparativement aux années 2020 et 2021. Cette catégorie d'infractions a toutefois diminué de plus de 9 % lorsque comparée à la moyenne des cinq dernières années. Il est encore trop tôt pour déterminer si cela est le fruit d'un changement dans les habitudes de vie des gens, mais le maintien du télétravail dans le quotidien pourrait contribuer à inscrire cette tendance dans les années à venir.

On observe un portrait similaire en ce qui a trait au nombre de méfaits rapportés au SPVM. En effet, cette catégorie d'infractions présente une légère diminution par rapport à la moyenne des cinq dernières années, malgré une augmentation entre 2021 et 2022. Les vols simples, les fraudes et les méfaits présentent des volumes similaires à ceux observés avant la pandémie. Toutes les catégories de vols (sac à main, à la tire, à l'étalage, etc.) ont augmenté en 2022 alors que la hausse des fraudes est principalement attribuable à un plus grand nombre de fraudes à l'identité et par carte de service (par exemple, carte bancaire).

## Se prémunir des stratagèmes frauduleux liés aux transactions en ligne

En raison de leur très grande popularité, les plateformes de vente en ligne peuvent attirer des personnes mal intentionnées qui vont déployer différents stratagèmes pour tenter de frauder ou de voler d'autres usager(ère)s. Donner rendez-vous dans une [zone d'échanges sécurisée](#) pour finaliser une transaction réduit grandement les risques de tomber dans leur piège. En effet, il est peu probable que ces individus se présentent aux abords d'un PDQ pour commettre leur délit.

En 2022, 7 zones d'échanges sécurisées se sont ajoutées aux 4 existantes, pour un total de 11 :



- |   |   |    |  |
|---|---|----|--|
| 1 | Pierrefonds-Roxboro - <a href="#">PDQ 3</a><br>14 680, boulevard de Pierrefonds                                     | 7  | Rosemont-La Petite-Patrie - <a href="#">PDQ 44</a><br>4807, rue Molson                                   |
| 2 | Dollard-des-Ormeaux - <a href="#">PDQ 4</a><br>4139, boulevard des Sources  | 8  | Saint-Léonard - <a href="#">PDQ 42</a><br>8181, boulevard Lacordaire                                     |
| 3 | Lachine - <a href="#">PDQ 8</a><br>170, 15 <sup>e</sup> avenue  | 9  | Anjou - <a href="#">PDQ 46</a><br>6850, boulevard Joseph-Renaud  |
| 4 | Verdun - <a href="#">PDQ 16</a><br>750, rue Willibrord  | 10 | Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - <a href="#">PDQ 48</a><br>6905, rue Notre-Dame Est                       |
| 5 | Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension - <a href="#">PDQ 31</a><br>8225, avenue de l'Esplanade                        | 11 | Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - <a href="#">PDQ 49</a><br>1498, boulevard Saint-Jean-Baptiste |
| 6 | Ville-Marie - <a href="#">PDQ 20</a><br>1432, rue Sainte-Catherine Ouest dans le centre-ville près de la rue Bishop |    |  |

Quelques autres conseils peuvent permettre d'éviter les mauvaises expériences d'achat ou de vente en ligne :

1. Ne payez pas un bien sans l'avoir vu ;
2. Prenez des précautions pour identifier la personne avec qui vous faites affaire ;
3. Redoublez de vigilance lorsque le profil d'un usager(ère) a un historique limité ou inexistant ;
4. Méfiez-vous d'une offre trop belle pour être vraie, il pourrait s'agir d'une fraude.



## AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Infractions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
Infractions relatives aux armes à feu <sup>16</sup>	501	436	344	251	376	433	+	13,5
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	6 991	7 046	7 335	5 820	5 553	5 928	+	-9,5
Autres infractions	925	1 247	1 196	1 333	1 289	1 177	-	-1,8
<b>TOTAL</b>	<b>8 417</b>	<b>8 729</b>	<b>8 875</b>	<b>7 404</b>	<b>7 218</b>	<b>7 538</b>	<b>+</b>	<b>-7,3</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023

Les autres infractions au Code criminel présentent une diminution de 7,3 % en 2022 comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Le nombre d'infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes (donc les infractions qui ne réfèrent pas à un crime contre la personne) a augmenté en 2022 et par rapport à la moyenne de 2017 à 2021 et se rapproche des volumes observés avant la pandémie. Cette hausse est principalement due à une augmentation de la possession d'armes et à l'entreposage non sécuritaire d'une arme à feu.

Le nombre d'infractions contre l'administration de la loi et de la justice présente une baisse de 9,5 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, mais a tout de même augmenté par rapport à 2021. Cette augmentation de 2021 à 2022 est liée à la croissance des dossiers d'infractions aux règles de liberté sous caution, des évasions d'une garde légale et des méfaits publics.



<sup>16</sup> Infractions relatives aux armes à feu qui ne réfèrent pas à un crime contre la personne.

## AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS

Infractions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	3 164	2 726	2 083	1 844	1 683	1 602	-	-30,3
Infractions aux lois fédérales	207	226	189	191	557	278	-	1,5
Infractions aux lois provinciales	820	424	438	2 081	6 500	717	-	-65,1
Règlements municipaux	17 010	15 333	11 959	7 861	7 433	7 304	-	-38,7
<b>TOTAL</b>	<b>21 201</b>	<b>18 709</b>	<b>14 669</b>	<b>11 977</b>	<b>16 173</b>	<b>9 901</b>	<b>-</b>	<b>-40,2</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023

Sans grande surprise, la baisse de 40 % en 2022 des infractions aux autres lois et règlements comparativement à la moyenne des cinq dernières années est attribuable à la fin de l'application de la *Loi sur la santé publique* (loi provinciale) et la *Loi sur la mise en quarantaine* (loi fédérale). Ainsi, on retrouve des niveaux similaires à ce qui était observé avant la pandémie.

Bien que le nombre d'infractions liées à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* présente une diminution par rapport aux années antérieures, plusieurs démantèlements de réseaux de production et de distribution de drogues ont été menés en 2022 par les équipes du SPVM. Ces opérations portent un coup dur aux groupes criminels et les privent de sources de revenus importantes qui peuvent même parfois servir à financer l'achat d'armes à feu. L'une de ces opérations, menée par la Division du crime organisé du SPVM, s'est notamment soldée par une saisie qualifiée de record au Québec de 6,5 millions de comprimés d'amphétamines, d'une valeur estimée à plus de 32,5 M\$.



## ARMES À FEU

Infractions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
<b>NOMBRE DE CRIMES CONTRE LA PERSONNE LORS DESQUELS UNE ARME À FEU ÉTAIT PRÉSENTE<sup>17</sup></b>	<b>413</b>	<b>427</b>	<b>383</b>	<b>437</b>	<b>516</b>	<b>563</b>	<b>+</b>	<b>29,4</b>
Homicides	9(9) <sup>18</sup>	13(15)	10(10)	5(6)	17(19)	18(21)	+(+)	66,7 (78,0)
Tentatives de meurtre	21(24)	34(39)	33(39)	57(78)	52(71)	44(60)	-(-)	11,7 (19,5)
Décharges d'armes à feu	36	49	41	71	144	128	-	87,7
<b>NOMBRE D'ARMES À FEU RÉCUPÉRÉES</b>	<b>862</b>	<b>1 221</b>	<b>1 285</b>	<b>1 017</b>	<b>957</b>	<b>1 144</b>	<b>+</b>	<b>7,1</b>
Armes saisies <sup>19</sup>	518	593	565	711	628	721	+	19,6
Armes remises volontairement <sup>20</sup>	344	628	720	306	329	423	+	-9,1

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023

Les crimes contre la personne impliquant la présence ou l'utilisation d'une arme à feu ont augmenté de 29,4 % en 2022 comparativement à la moyenne de 2017 à 2021 et de 9,1 % par rapport à 2021. Plus spécifiquement, les homicides impliquant la présence ou l'utilisation d'une arme à feu ont augmenté en 2022 comparativement à 2021 et à la moyenne des cinq dernières années. Les tentatives de meurtre ont, quant à elles, diminué par rapport à cette même période, mais présentent tout de même une augmentation comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

Le nombre d'événements de décharges d'armes à feu a diminué en 2022 comparativement à 2021, mais présente tout de même une augmentation de 87,7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. À l'instar de l'année dernière, une plus grande sensibilisation de la population montréalaise au rôle qu'elle peut jouer pour aider le SPVM à lutter contre la violence armée et, par conséquent, la croissance du volume d'appels de service concernant les coups de feu

permettraient d'expliquer, du moins en partie, la hausse observée. Le nombre d'armes à feu récupérées par le SPVM en 2022 est également en hausse par rapport à la moyenne des cinq dernières années et par rapport à 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des armes saisies à la suite du travail policier<sup>21</sup>.

Le SPVM ne peut y arriver seul : la collaboration de la population est importante dans la lutte contre la violence armée. Toute personne détenant des informations susceptibles d'aider les policières et les policiers est invitée à communiquer avec le 911, son **PDQ**, ou de façon anonyme et confidentielle, avec Info-Crime Montréal, au 514 393-1133 ou via le [formulaire](#) disponible en ligne.

17 Il s'agit des crimes contre la personne (tout type confondu) où il y a mention, présence ou utilisation d'une arme à feu.

18 Nombre d'événements (nombre de victimes).

19 La section « Armes saisies » comprend les catégories suivantes : utilisée comme arme, saisie avec mandat, saisie sans mandat, saisie préventive, preuve, retrouvée, trouvée et abandonnée.

20 La section « Armes remises volontairement » comprend les catégories suivantes : amnistie, remise volontaire/désistement et remise par la population.

21 Les armes à feu saisies dans le cadre de la stratégie Centaure ou par l'Équipe intégrée de lutte contre le trafic d'armes et autres équipes intégrées ne font pas partie des statistiques présentées dans le présent rapport. Plusieurs centaines d'armes ont été saisies depuis la mise sur pied de ces équipes mixtes, celles-ci ne sont toutefois pas comptabilisées dans les systèmes du SPVM.



## Lutte contre la violence armée : une responsabilité partagée

L'augmentation des événements de violence armée a engendré une véritable prise de conscience collective et une volonté de s'unir pour la jeunesse pour contrer la banalisation des armes et la problématique de violence qui sévit partout sur le territoire montréalais.

En février et mars 2022, la mairesse Valérie Plante et la direction du SPVM conviaient les partenaires communautaires et institutionnels à participer au [Forum montréalais de lutte contre la violence armée](#). Ce fut une occasion pour l'écosystème montréalais d'ouvrir le dialogue et d'élaborer de façon concertée de grandes orientations permettant de jeter les bases d'un futur modèle montréalais de prévention et de lutte contre la violence armée :

- S'engager de manière durable et constante au sein de démarches de concertation ;
- Partager l'information utile en temps opportun pour anticiper la violence ;
- Adopter et promouvoir une approche de prévention globale et intégrée de la violence armée basée sur les meilleures pratiques, former et outiller les intervenant(e)s en ce sens ;
- Prioriser les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance au milieu de vie, la prévention et les interventions auprès de populations cibles et des jeunes présentant des facteurs de risque.

### Mise en place de l'équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles (EMIE)

L'une des actions concrètes émanant du Forum montréalais de lutte contre la violence armée fut la création au SPVM de l'Équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles (EMIE). Agissant comme pivot entre les établissements scolaires, les PDQ et les différents acteurs institutionnels et communautaires, l'équipe vient bonifier les services de proximité déjà offerts par les PDQ, en plus d'accroître le soutien aux intervenant(e)s spécialisés qui œuvrent en milieu scolaire. L'EMIE informe les différents milieux des nouvelles tendances et des enjeux en matière de violence chez les jeunes, tout en orientant les opérations policières. Dotée de ressources possédant des expertises civiles et policières variées, notamment en matière de réseaux sociaux et de relations avec la communauté, l'EMIE a débuté ses activités à l'automne 2022.

## Déploiement du projet ARRET

Afin d'intensifier sa lutte contre la violence armée et de rétablir le sentiment de sécurité de la population, le SPVM déployait à l'automne 2022 le projet ARRET (Action | Répression | Résolution | Engagement | Terrain). Composée d'une soixantaine de ressources policières aux expertises diversifiées en matière de gendarmerie et d'enquête, cette équipe a pour mission d'accroître la pression sur les groupes criminels violents présents sur le territoire de Montréal, par l'usage du renseignement, pour ainsi perturber leurs activités.



### Plan de sécurisation des quartiers lors d'un événement de violence impliquant une arme à feu

Lorsqu'un événement de violence impliquant une arme à feu survient dans un secteur, des opérations de sécurisation sont déployées par les PDQ et les ressources dédiées aux activités de prévention et de lutte contre la violence armée, telles l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR) et ARRET. Ces opérations spéciales consistent à accroître la présence rassurante des policières et des policiers dans le secteur ainsi qu'à entrer en contact avec les résident(e)s par le biais de porte-à-porte pour ainsi augmenter le sentiment de sécurité et recueillir des informations, s'il y a lieu. Les informations communiquées au SPVM dans ces situations peuvent parfois s'avérer essentielles à la résolution d'enquêtes.

## CLASSEMENT DES AFFAIRES CRIMINELLES

	2021			2022		
	Adultes MEA <sup>22</sup>	Mineurs		Adultes MEA	Mineurs	
		MEA	SMA <sup>23</sup>		MEA	SMA
<b>CRIMES CONTRE LA PERSONNE</b>						
Homicides	23	2	0	17	3	0
Autres infractions entraînant la mort	1	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	63	12	0	49	4	0
Voies de fait	5 541	257	30	6 098	268	42
Agressions sexuelles	389	33	1	372	37	4
Vols qualifiés	709	188	9	790	152	2
Autres infractions contre la personne	2 356	109	13	2 522	133	31
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>9 082</b>	<b>601</b>	<b>53</b>	<b>9 848</b>	<b>597</b>	<b>79</b>
<b>CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ</b>						
Crimes d'incendie	34	3	4	23	2	0
Introductions par effraction	790	30	13	1 033	11	6
Vols de véhicules à moteur	305	4	11	297	25	5
Vols simples	2 552	32	102	2 437	64	175
Possession de biens volés	344	22	3	444	34	3
Fraudes	373	10	5	486	22	10
Méfais	574	46	24	566	23	23
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>4 972</b>	<b>147</b>	<b>162</b>	<b>5 286</b>	<b>181</b>	<b>222</b>
<b>AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>						
Infractions relatives aux armes à feu	206	27	2	215	28	10
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	4 494	154	14	4 722	147	14
Autres infractions	292	8	3	367	10	7
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>4 992</b>	<b>189</b>	<b>19</b>	<b>5 304</b>	<b>185</b>	<b>31</b>
<b>TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>	<b>19 046</b>	<b>937</b>	<b>234</b>	<b>20 438</b>	<b>963</b>	<b>332</b>
<b>AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS</b>						
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	1 496	54	5	1 277	55	8
Infractions aux lois fédérales	528	6	0	229	1	0
Infractions aux lois provinciales	14 649	355	7	1 548	42	5
Règlements municipaux	7 798	329	0	7 483	216	1
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>24 471</b>	<b>744</b>	<b>12</b>	<b>10 537</b>	<b>314</b>	<b>14</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>43 517</b>	<b>1 681</b>	<b>246</b>	<b>30 975</b>	<b>1 277</b>	<b>346</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023.

22 MEA : affaires classées avec mise en accusation.

23 Affaires classées sans mise en accusation où la personne suspecte est d'âge mineur. Les statuts des événements compris dans cette catégorie sont principalement les cas de déjudiciarisation où il y a eu retrait de la plainte ou application d'une mesure extrajudiciaire en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (pouvoir discrétionnaire, avertissement ou renvoi en justice alternative).

## LE SPVM À L'ÉCOUTE DE SON ENVIRONNEMENT

**Afin de susciter la confiance de la population et de ses partenaires et conduire à un rapprochement et à un changement des perceptions liées aux approches policières, le SPVM cherche continuellement à améliorer et à bonifier ses pratiques.**

### Mieux prendre en compte les réalités des différentes populations

En 2022, grâce à une somme octroyée par le ministère de la Sécurité publique, le SPVM a bonifié son offre de service en embauchant une conseillère en développement communautaire aux relations avec les peuples autochtones, laquelle dispose de connaissances et d'une expertise en matière de cultures autochtones. En étroite collaboration avec l'agent de liaison déjà présent au SPVM, tous deux soutiennent leurs collègues et l'organisation dans l'optimisation des pratiques et la mise en place d'initiatives contribuant à l'amélioration de la confiance qu'entretiennent les personnes issues des communautés autochtones à l'égard du Service de police.

Cette embauche s'ajoute par ailleurs aux 14 autres postes de conseiller(ère)s en développement communautaires civils répartis au sein de plusieurs PDQ et de l'ECCR, faisant bénéficier leurs collègues policières et policiers de leur expertise et de leur expérience en matière de relations avec les communautés.



### Les patrouilles conjointes autochtones

Depuis 2014, des patrouilles conjointes autochtones sont présentes sur le territoire de Montréal, en partenariat avec le Centre d'amitié autochtone de Montréal. Composées de patrouilleur(euse)s de PDQ et d'intervenant(e)s sociaux, ces patrouilles permettent d'offrir des interventions mieux adaptées aux réalités des personnes autochtones en situation de vulnérabilité, en plus de faciliter leur accès à un continuum de services au sein du réseau de la santé, des services sociaux et du milieu communautaire.

Depuis que les effectifs dédiés aux patrouilles conjointes ont été doublés, en 2021, ce sont plus de 4 500 personnes issues des communautés autochtones qui ont fait l'objet d'un accompagnement.

## La police et les services sociaux unis pour des interventions concertées en matière de santé mentale

### Équipe de soutien aux urgences psychosociales (ESUP): 10 ans de collaboration

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le SPVM soulignent en 2022 les 10 ans de l'ESUP, une équipe composée de policières, de policiers et d'intervenant(e)s du CIUSSS. Depuis 2012, l'équipe a répondu à plus de 14 000 appels pour venir en aide, soutenir et proposer un service adapté à des personnes en crise ou dont l'état mental est perturbé.

L'équipe est née, en juin 2012, d'un besoin d'arrimer de façon optimale les efforts d'intervention des deux organisations auprès des personnes en crise ou dont l'état mental est perturbé afin qu'elles bénéficient des meilleurs services possibles. Encore aujourd'hui, la pertinence de l'ESUP est toujours bien présente. Les effectifs ont d'ailleurs été doublés en novembre dernier, passant de 5 à 10 ressources, grâce aux sommes versées par le ministère de la Sécurité publique du Québec. En 2022, ce sont plus de 4 500 interventions et références qui ont été réalisées par l'ESUP et moins de 1 % de ces interventions se sont conclues par une arrestation.

### Projet ECHINOPS

En janvier 2022, le SPVM et le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-EMTL) ont mis en place le projet pilote ECHINOPS dans les secteurs des quartiers Saint-Michel (PDQ 30) et Saint-Léonard (PDQ 42). Il s'agit d'une équipe composée d'un psychiatre, d'infirmier(-ière)s et d'agent(e)s sociocommunitaires des PDQ. Ses interventions réalisées conjointement auprès de personnes dont l'état mental est perturbé ont pour objet de prévenir des hospitalisations, de diminuer le nombre répété d'appels auprès des services d'urgence par ces mêmes personnes ou leurs proches et d'offrir, avec leur consentement, un accès rapide à des services répondant à leur état et leurs besoins.

Le travail réalisé par l'ECHINOPS s'inscrit dans la même philosophie de pratiques mixtes des équipes spécialisées telles l'ESUP et l'EMRII (Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance). L'équipe vient ainsi bonifier l'offre de service auprès des personnes en situation de vulnérabilité permettant de réduire le temps consacré à ce type d'interventions par les patrouilleuses et les patrouilleurs.

Le projet ECHINOPS du SPVM et du CIUSSS-EMTL a d'ailleurs reçu le Prix d'excellence Intersection lors du Séminaire Intersection 2022, un événement soulignant les meilleures pratiques en prévention auprès des communautés.



## Le saviez-vous ?

En matière de soutien en intervention sociale, le SPVM peut aussi compter sur d'autres équipes multidisciplinaires ou mixtes :

- L'EMRII, qui regroupe des policières et des policiers ainsi que des intervenant(e)s du réseau de la santé, dont un(e) infirmier(ère) ;
- L'ECCR, composée de policières, de policiers et de conseiller(ère)s en développement communautaire du SPVM ;
- L'Équipe métro d'intervention et de concertation (EMIC), où le personnel du SPVM est accompagné d'un constable de la STM et d'un(e) intervenant(e) de la Société de développement social ;

- L'Équipe multidisciplinaire de concertation communautaire (E=MC<sup>2</sup>), elle aussi composée de policières, de policiers ainsi que d'intervenant(e)s sociaux et du réseau de la santé.

Ces équipes assurent un travail de proximité permettant de rejoindre des personnes présentant des facteurs de vulnérabilité et qui font l'objet d'interventions policières répétées. Ces services visent à référer et à accompagner ces personnes vers des services qui répondent à leurs besoins pour améliorer leurs conditions de vie et favoriser leur réinsertion dans la communauté.

Chaque année, ces équipes effectuent plusieurs milliers d'interventions auprès de personnes en situation de vulnérabilité.



## Disparitions : une nouvelle équipe dédiée

Chaque année, plus de 7 000 appels sont logés pour signaler la disparition ou la fugue d'une personne. De ce nombre, près de 3 350 signalements s'avèrent fondés et nécessitent l'ouverture d'un dossier. Ces disparitions représentent environ 25 % de toutes celles signalées et prises en charge annuellement par les corps de police du Québec.

Depuis de nombreuses années, le SPVM multiplie les efforts afin d'optimiser le traitement des disparitions, des fugues, des recherches de famille de personnes décédées et des enlèvements. La création d'une équipe qui se consacre spécifiquement à ces dossiers, l'Équipe dédiée aux disparitions, aux recherches de famille et aux enlèvements (EDRE) du SPVM est l'une des mesures mises en place en 2022. Sa mise en œuvre se fera progressivement puisqu'une partie de l'équipe est financée par le ministère de la Sécurité publique dans le cadre de la création de l'Équipe intégrée de coordination des disparitions et des enlèvements (EICDE), regroupant le SPVM et la Sûreté du Québec (SQ).

L'EDRE sera composée à terme de 14 ressources, lesquelles entrent progressivement en fonction depuis novembre 2022.

## CRIMES ET INCIDENTS HAINEUX

Nature des événements	2021	2022	Variation 2021/2022
<b>NOMBRE DE CRIMES HAINEUX CONCERNANT</b>	<b>194</b>	<b>212</b>	<b>+</b>
<b>MOTIVATIONS</b>			
L'origine ethnique, l'origine nationale ou la couleur de peau	100	118	+
La langue	0	4	+
La religion	69	50	-
Le sexe	4	13	+
L'âge	0	0	=
L'incapacité mentale ou physique	0	2	+
L'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre	18	20	+
Xénophobie / immigration / nouveaux arrivants au Canada <sup>24</sup>	0	1	+
Autres facteurs semblables (politique, idéologique)	3	4	+
<b>NOMBRE D'INCIDENTS HAINEUX CONCERNANT</b>	<b>104</b>	<b>72</b>	<b>-</b>
<b>MOTIVATIONS</b>			
L'origine ethnique, l'origine nationale ou la couleur de peau	51	35	-
La langue	1	0	-
La religion	40	21	-
Le sexe	3	6	+
L'âge	1	0	-
L'incapacité mentale ou physique	0	0	=
L'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre	7	9	+
Xénophobie / immigration / nouveaux arrivants au Canada	0	1	+
Autres facteurs semblables (politique, idéologique)	1	0	-

En 2022, les citoyen(ne)s de Montréal ont rapporté 212 infractions criminelles et 72 incidents comportant un caractère haineux. Cela représente une augmentation de 9,3 % des crimes haineux rapportés au SPVM et une diminution de 30,8 % des incidents par rapport à 2021<sup>25</sup>.

Plus de la moitié des crimes haineux rapportés en 2022 ciblaient l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau (55,7 %), près de 25 % ciblaient la religion et un peu moins de 10 %, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre d'une personne. La hausse des crimes haineux rapportés en 2022 est en partie attribuable à l'augmentation du nombre de crimes haineux ciblant le sexe, passant de 4 à 13 crimes entre 2021 et 2022. L'augmentation de 18 % des crimes ciblant l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau contribue également à ce portrait. Les crimes ciblant l'appartenance religieuse d'une personne ont diminué de 27,5 % passant de 69 en 2021 à 50 en 2022.

Pour leur part, les incidents haineux rapportés en 2022 ciblaient l'origine ethnique, nationale ou la couleur

de peau dans près de la moitié des cas (48,6 %), près de 30 % ciblaient la religion et un dossier sur huit (12,5 %) concernait l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre d'une personne. La diminution des incidents haineux rapportés au SPVM en 2022 est principalement due à la diminution de près de la moitié de ceux ciblant la religion (-19 cas; 47,5 %) ainsi que l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau (-16 cas; 31,4 %).

La dénonciation de ces crimes ou de ces incidents, nonobstant leur gravité, ainsi que la vigilance sont des pratiques à encourager. Si vous êtes victime ou témoin d'un crime ou d'un incident à caractère haineux, des ressources existent pour vous accompagner. Pour signaler :

- un crime haineux, composez le 911 ou présentez-vous à un PDQ.
- un incident haineux, vous pouvez également vous présenter à un PDQ ou remplir un [rapport de police en ligne](#).

<sup>24</sup> Nouvelle catégorie de motivation des crimes et incidents haineux ajoutée par Statistique Canada.

<sup>25</sup> Le faible nombre de crimes et d'incidents haineux rend difficile toute utilisation des pourcentages de variation, il est plutôt conseillé à la lectrice ou au lecteur de se référer aux nombres présentés.

# STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Le SPVM fait annuellement plus d'un million d'interventions, qu'elles soient en réponse à un appel d'urgence au 911 ou initiées par les policiers(-ières) en plus des nombreux événements publics qui se déroulent sur le territoire montréalais (près de 2 000 services d'ordre en 2022). Le personnel policier dispose d'un ensemble d'outils qu'il peut utiliser, au besoin, lors d'interventions individuelles ou en gestion de foule. Ces outils sont spécifiques à chaque situation et diffèrent selon la nature de l'intervention.

## UTILISATION DES ARMES INTERMÉDIAIRES PAR L'EFFECTIF POLICIER

	2021	2022	Variation 2021/2022
<b>AÉROSOL CAPSIQUE</b>	<b>289</b>	<b>319</b>	<b>+</b>
<b>BÂTON TÉLESCOPIQUE</b>	<b>63</b>	<b>68</b>	<b>+</b>
<b>ARME À IMPULSION ÉLECTRIQUE</b>	<b>465</b>	<b>484</b>	<b>+</b>
Démonstration	397	430	+
Projection	65	52	-
Contact	3	2	-
<b>ARME INTERMÉDIAIRE D'IMPACT À PROJECTILES</b>	<b>46</b>	<b>6</b>	<b>-</b>
<b>IRRITANT CHIMIQUE</b>			
Nombre d'événements	24	6	-
Nombre d'utilisations	191	12	-

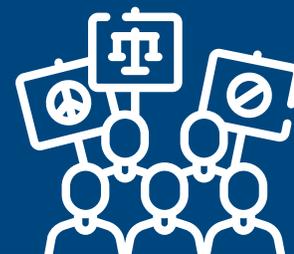
L'utilisation de l'aérosol capsique a augmenté en 2022, mais se retrouve à un niveau similaire à celui observé avant la pandémie. Il en est de même pour l'utilisation du bâton télescopique en hausse par rapport à 2021, mais en baisse de 23,9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. L'utilisation de l'arme à impulsion électrique a augmenté par rapport aux années antérieures. Cette hausse est principalement attribuable au mode « démonstration ».

Le nombre d'utilisations de l'arme intermédiaire d'impact à projectiles a diminué de façon significative en 2022 comparativement aux années antérieures. L'utilisation d'irritants chimiques est en baisse en 2022 tant au niveau du nombre d'événements qu'en nombre d'utilisations. Le nombre moyen d'utilisations par événement présente également une baisse importante entre 2021 et 2022. L'utilisation de ces deux types d'armes intermédiaires varient en fonction des événements qui ont lieu sur le territoire du SPVM puisqu'ils sont utilisés en contexte de gestion de foule. Ainsi, tel que mentionné dans le [rapport d'activités 2021](#), le caractère exceptionnel de l'année représentée explique, du moins en partie, la différence importante entre les deux années observées.

### Approche du SPVM pour l'utilisation des armes intermédiaires

Le SPVM privilégie la communication, la médiation et l'encadrement sécuritaire dans toutes les situations où il intervient, qu'il s'agisse d'une intervention individuelle ou en gestion de foule. Si le SPVM fait usage de la force, il le fait en fonction de cadres établis et de normes d'utilisation, dont celles provinciales et de l'enseignement de l'École nationale de police du Québec (ENPQ).

L'objectif principal recherché lors de la gestion des manifestations ou des rassemblements populaires demeure d'assurer et de respecter le libre droit de s'exprimer de la population sans compromettre la sécurité publique ou d'endommager les biens publics ou privés.



## UTILISATION DE L'ARME À FEU PAR L'EFFECTIF POLICIER

	2021	2022	Variation 2021/2022
<b>NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS<sup>26</sup></b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>+</b>
Personnes blessées	0	0	=
Personnes décédées	1	2	+

## COMPILATION DU NOMBRE DE SERVICES D'ORDRE

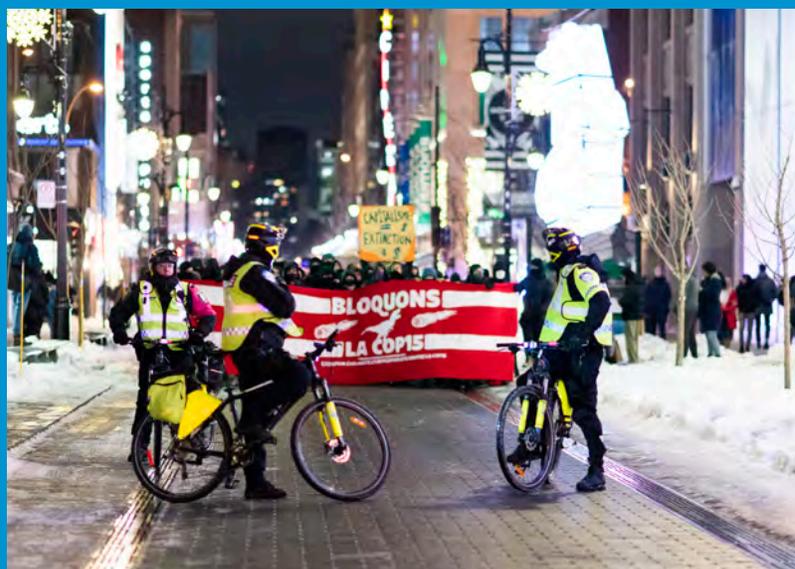
	2021	2022	Variation 2021/2022
Manifestations	520	470	-
Autres services d'ordre	1 306	1 489	+
<b>TOTAL DES SERVICES D'ORDRE</b>	<b>1 826</b>	<b>1 959</b>	<b>+</b>

### COP 15 : des défis à plusieurs égards

L'un des événements de l'année ayant nécessité la préparation d'un service d'ordre est bien entendu la 15<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15) qui se déroulait du 7 au 19 décembre 2022. Accueillant plusieurs dignitaires et plus de 12 000 délégué(e)s en provenance de différents pays, cet événement d'envergure internationale tenu en territoire montréalais fut historique pour la Ville de Montréal et le SPVM.

Disposant uniquement de quelques semaines pour s'y préparer, en soutien à la Gendarmerie royale du Canada, le SPVM a bénéficié de la collaboration de la SQ, des services de police des villes de Laval, de Québec, de Gatineau, de l'agglomération de Longueuil ainsi que de plusieurs partenaires pour relever le défi d'assurer la sécurité de la population et des participant(e)s à l'événement aux abords du Palais des congrès, tout en maintenant ses opérations régulières sur le territoire.

En plus de la planification des mesures de sécurité et de la gestion des opérations durant ces deux semaines, un élément important devait être pris en considération : un tel déploiement de ressources policières exigeait de disposer d'infrastructures pour les accueillir. En l'espace de quelques semaines, les équipes de soutien du SPVM ont ainsi procédé, en collaboration avec divers services de la Ville de Montréal, à l'aménagement complet d'un site intérieur capable de recevoir des centaines de policières et de policiers chaque jour.



<sup>26</sup> Dès qu'une personne suspecte, une citoyenne ou un citoyen est blessé durant une intervention policière, le dossier est soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales et doit faire l'objet d'une enquête par le Bureau des enquêtes indépendantes.



## POURSUITES POLICIÈRES DE VÉHICULES

	2021	2022	Variation 2021/2022
<b>NOMBRE DE POURSUITES POLICIÈRES</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>+</b>
<b>NOMBRE DE DÉCÈS LIÉS À UNE POURSUITE POLICIÈRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>=</b>
<b>NOMBRE DE PERSONNES BLESSÉES AU COURS D'UNE POURSUITE POLICIÈRE</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>+</b>
Suspect(e)s	0	3	+
Policier(-ière)s	1	0	-
Citoyen(ne)s	0	1	+
<b>NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS LIÉS À UNE POURSUITE POLICIÈRE</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>+</b>
<b>NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE DU SPVM</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>-</b>
<b>NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE D'UNE PERSONNE SUSPECTE</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>+</b>
<b>NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE DE CITOYEN(NE) OU UN PIÉTON(NE)</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>+</b>

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION

Le partage de la route en milieu urbain comporte plusieurs défis et enjeux. Assurer la sécurité des piétonnes, des piétons, des cyclistes et des automobilistes s'inscrit dans la mission du SPVM et, année après année, il poursuit ses efforts pour les protéger. Aucune mesure n'est exclue pour optimiser les façons de faire et des solutions sont d'ailleurs à l'étude pour rendre les actions en matière de sécurité routière plus efficaces et efficientes.

Le SPVM tient chaque année de nombreuses opérations visant à promouvoir les règles de sécurité et les bons comportements, et ce, partout sur le territoire montréalais. La période de la rentrée scolaire constitue une occasion choisie par le SPVM pour sensibiliser les usager(ère)s de la route à l'importance de faire preuve de prudence lorsqu'ils circulent aux abords des écoles, tout comme la période de chargement de la neige qui nécessite une plus grande vigilance. Cependant, plusieurs autres opérations thématiques se tiennent tout au long de l'année. Les opérations nationales concertées (ONC), auxquelles participent le SPVM et l'ensemble des corps policiers du Québec, portant sur l'alcool et la drogue au volant, la vitesse, la distraction au volant, et le partage sécuritaire de la route en sont quelques exemples.

Infractions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
<b>CONDUITE DANGEREUSE</b>								
Conduite dangereuse causant la mort	3	0	1	1	3	0	-	-
Conduite dangereuse causant des lésions corporelles	17	4	10	15	14	12	-	0,0
Conduite dangereuse d'un véhicule à moteur	83	77	63	82	143	154	+	71,9
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>103</b>	<b>81</b>	<b>74</b>	<b>98</b>	<b>160</b>	<b>166</b>	<b>+</b>	<b>60,9</b>
<b>CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES</b>								
Conduite avec facultés affaiblies causant la mort	2	0	0	0	1	2	+	-
Conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles	36	22	20	20	18	23	+	-0,9
Conduite avec facultés affaiblies	1 889	1 886	2 076	1 259	1 124	1 412	+	-14,3
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>1 927</b>	<b>1 908</b>	<b>2 096</b>	<b>1 279</b>	<b>1 143</b>	<b>1 437</b>	<b>+</b>	<b>-14,0</b>
<b>CONDUITE D'UN VÉHICULE À MOTEUR PENDANT UNE INTERDICTION</b>								
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>140</b>	<b>188</b>	<b>167</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>113</b>	<b>+</b>	<b>-18,9</b>
							2021/2022	2022/ moyenne 3 ans (%)
<b>DÉLIT DE FUITE<sup>27</sup></b>								
Code criminel	355	311	1 412	4 371	4 634	5 164	+	-
Code de la sécurité routière	18 615	17 488	5 130	294	293	326	+	-
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>18 970</b>	<b>17 799</b>	<b>6 542</b>	<b>4 665</b>	<b>4 927</b>	<b>5 490</b>	<b>+</b>	<b>2,1</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>21 140</b>	<b>19 976</b>	<b>8 879</b>	<b>6 143</b>	<b>6 331</b>	<b>7 206</b>	<b>+</b>	<b>1,2</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023.

<sup>27</sup> En raison de changements importants dans les pratiques de comptabilisation des délits de fuite, il serait erroné d'interpréter certaines statistiques de l'année 2022 par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En effet, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) offre, depuis décembre 2018, diverses options à la population pour prouver qu'elle a communiqué avec un corps de police lors d'un délit de fuite avec dommages matériels sans suspect(e) ou témoin ni élément de preuve. Ce changement d'orientation et le passage vers les codes 9000 au Module d'information policière (MIP), en décembre 2019, expliquent la variation importante des statistiques à partir de l'année 2019. Ainsi, cela fait en sorte que plusieurs délits de fuite qui étaient auparavant comptabilisés au Code de la sécurité routière sont maintenant comptabilisés dans la catégorie associée au Code criminel. D'un autre côté, un délit de fuite matériel sans aucun indice sur le plan des enquêtes n'est maintenant plus comptabilisé.

Lorsque comparé à la moyenne des trois dernières années, le nombre d'infractions liées à la sécurité routière rapportées au SPVM en 2022 est demeuré stable (+ 1,2 %). Celui-ci présente tout de même une augmentation de 13,8 % par rapport à 2021. Cette hausse de 2021 à 2022 est principalement due à une augmentation du nombre d'infractions liées à la conduite avec les facultés affaiblies. En effet, après une diminution importante en 2020 et 2021 en raison de la pandémie, cette catégorie d'infractions a augmenté de plus de 25 % en 2022. De plus, la hausse des infractions liées à la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur, débutée en 2021, semble s'être poursuivie en 2022.

Depuis 2021, le SPVM a adopté une nouvelle approche en matière de sécurité routière, la philosophie PILE<sup>28</sup>. En s'inscrivant dans cette philosophie, les policières et les policiers du SPVM doivent remettre un constat d'infraction :

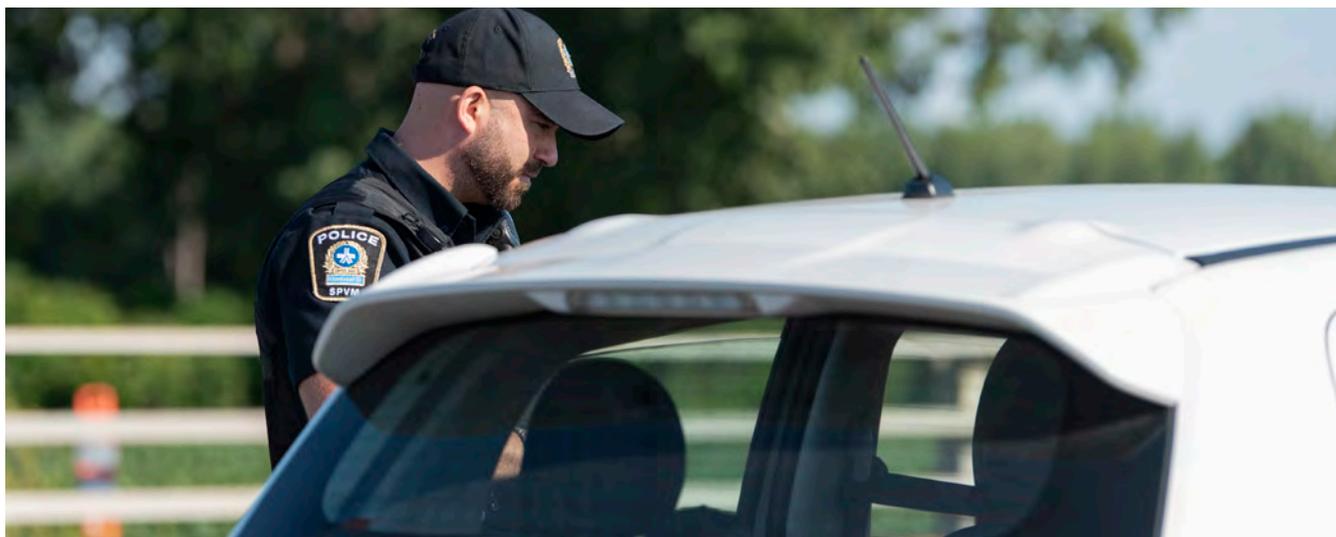
- à la bonne personne, c'est-à-dire de manière ciblée à la personne qui commet une infraction ;
- dans un lieu pertinent (à proximité d'une école par exemple, ou dans un secteur problématique) ;
- au bon moment.

Pour le SPVM, cette approche est synonyme de cohérence et elle vise à améliorer le bilan routier. Cette nouvelle orientation se reflète dans le nombre de constats d'infraction émis par les policières et les policiers du SPVM.

## CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS, PAR RÉGION

Infractions	Ouest	Sud	Nord	Est	Autre <sup>29</sup>	Total SPVM
Infractions en mouvement	60 044	30 417	48 787	34 895	27 193	201 336
Infractions de vitesse	12 234	2 544	5 851	8 223	18 918	47 770
Infractions de stationnement (émises par le personnel policier)	19 245	32 961	30 085	19 299	9 137	110 727
<b>TOTAL</b>	<b>91 523</b>	<b>65 190</b>	<b>84 723</b>	<b>62 417</b>	<b>55 980</b>	<b>359 833</b>

Source : Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), en date du 16 janvier 2023.



28 Une intervention en sécurité routière auprès d'une Personne commettant une Infraction ciblée, dans un Lieu pertinent et Exécutée au bon moment.

29 Il s'agit des constats d'infraction émis par le personnel policier d'unités autres que les PDQ (Section de la sécurité routière, Section support et interventions spécialisées, Motards, etc.)

## SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION (SRPI)

Constats d'infraction émis	2021	2022	Variation 2021/2022
<b>INFRACTIONS RELATIVES AUX DROITS D'IMMATRICULATION</b>	<b>3 254</b>	<b>3 175</b>	-
Véhicule non immatriculé au nom du propriétaire	2	9	+
Immatriculation impayée à l'échéance	1 939	1 888	-
Immatriculation impayée à la suite d'une renonciation	259	220	-
Interdiction de circuler	1 054	1 058	+
<b>INFRACTIONS RELATIVES AUX PERMIS DE CONDUIRE</b>	<b>1 446</b>	<b>1 377</b>	-
Non titulaire de permis de la classe appropriée	78	134	+
Permis impayé	549	502	-
Sanction amende impayée ou autres (sauf Code criminel et points d'inaptitude)	734	676	-
Sanction (Code criminel)	7	4	-
Sanction (points d'inaptitude)	78	61	-
<b>AUTRES INFRACTIONS</b>	<b>1 113</b>	<b>897</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 813</b>	<b>5 449</b>	-

## CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS AUX CYCLISTES, AUX PIÉTONNES ET AUX PIÉTONS

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
Cyclistes	12 644	12 285	8 685	5 296	7 012	7 124	+	-22,4
Piéton(nes)	23 861	22 826	15 214	8 761	7 786	6 001	-	-61,8
<b>TOTAL</b>	<b>36 505</b>	<b>35 111</b>	<b>23 899</b>	<b>14 057</b>	<b>14 798</b>	<b>13 125</b>	-	<b>-47,2</b>

Source : SAAQ. Données 2022 confirmées en date du 7 mars 2023.

Tous les ans, des tragédies liées à des accidents de la route surviennent sur le territoire montréalais. Ces événements affectent les familles et les proches des victimes, les résidentes et les résidents des secteurs touchés et ils marquent les collectivités. Le SPVM en est conscient et poursuit ses efforts pour sensibiliser et dissuader les comportements routiers dangereux ou à risque afin de veiller à maintenir le sentiment de sécurité et protéger l'ensemble des usager(ère)s de la route.

En moyenne chaque année, sept collisions sur 10 comportent exclusivement des dommages matériels (71,8 % en 2022) et près de 30 %, des blessé(e)s légers. Malheureusement, près de 1 % des collisions recensées annuellement implique une personne blessée gravement ou décédée.

## COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ

Nature des collisions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	26 (26)	24 (24)	28 (28)	29 (30)	25 (25)	29 (30)	+	9,8 (12,8)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves	178	166	132	136	106	127	+	-11,6
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers	4 880	4 644	4 479	3 006	4 060	4 259	+	1,1
							2021/2022	2022/ moyenne 3 ans (%)
Nombre de collisions avec dommages matériels	28 476	26 803	14 660	10 100	10 036	11 261	+	-2,9
<b>TOTAL</b>	<b>33 560</b>	<b>31 637</b>	<b>19 299</b>	<b>13 271</b>	<b>14 227</b>	<b>15 676</b>	<b>+</b>	<b>0,5</b>

Source : SAAQ. Données finales 2022 confirmées en date du 5 avril 2023.



Le nombre de collisions ayant eu lieu sur le territoire du SPVM en 2022 est demeuré stable (+ 0,5 %) comparativement à la moyenne des trois<sup>30</sup> dernières années, mais présente tout de même une augmentation de 10 % par rapport à 2021. Ainsi, depuis la baisse importante observée en 2020 en raison de la pandémie, on remarque une augmentation graduelle du nombre de collisions sur le territoire montréalais. Plus spécifiquement, le nombre de collisions avec dommages matériels a augmenté de 12,2 % entre 2021 et 2022. Le nombre de collisions avec blessé(e)s légers paraît stable comparativement à la moyenne des cinq dernières années. On observe plutôt un retour à des volumes similaires à ceux d'avant 2020. On peut penser que le retour au travail en mode hybride a pu influencer le bilan routier de 2022 et continuera de le faire au cours des prochaines années.

En 2022, on observe malheureusement une augmentation de 9,8 % des collisions mortelles et de 12,8 % des décès comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Le nombre de collisions avec blessé(e)s graves a, quant à lui, diminué de 11,6 % par rapport à cette même période.

<sup>30</sup> Voir note de bas de page 27 pour plus d'informations.

Note : Les dossiers d'allégations criminelles ont été transférés officiellement à la SQ le 22 mars 2017. Depuis, la SQ poursuit le traitement des dossiers de nature criminelle.

## COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ - CYCLISTES

Nature des collisions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	4 (4)	3 (3)	0 (0)	1 (1)	5 (5)	1 (1)	- (-)	-61,5 (-61,5)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves (nombre de blessé(e)s) <sup>31</sup>	32 (32)	20 (20)	11 (11)	22 (21)	23 (23)	20 (19)	- (-)	-7,4 (-11,2)
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers (nombre de blessé(e)s)	657 (652)	587 (581)	533 (533)	445 (442)	574 (577)	543 (541)	- (-)	-2,9 (-2,9)
<b>TOTAL</b>	<b>693</b> <b>(688)</b>	<b>610</b> <b>(605)</b>	<b>544</b> <b>(544)</b>	<b>468</b> <b>(464)</b>	<b>602</b> <b>(605)</b>	<b>564</b> <b>(561)</b>	<b>-</b> <b>(-)</b>	<b>-3,3</b> <b>(-3,5)</b>

Source : SAAQ. Données finales 2022 confirmées en date du 5 avril 2023.

Chaque année, plus de neuf collisions sur 10 impliquant des cyclistes comportent des blessures légères, un peu plus de 3 % comportent des blessures graves et moins de 1 %, un décès. L'année 2022 aura été marquée par une diminution du nombre de collisions impliquant des cyclistes tant en comparaison avec 2021 qu'avec la moyenne des cinq dernières années. On déplore tout de même un décès de cycliste en 2022, 19 blessé(e)s graves et 541 blessé(e)s légers.

## COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ - PIÉTONNES ET PIÉTONS

Nature des collisions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation	
							2021/2022	2022/ moyenne 5 ans (%)
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	15 (15)	18 (18)	24 (24)	18 (18)	11 (11)	20 (20)	+ (+)	16,3 (16,3)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves (nombre de blessé(e)s)	78 (78)	87 (89)	68 (74)	22 (21)	40 (46)	71 (72)	+ (+)	20,3 (16,9)
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers (nombre de blessé(e)s)	1 065 (1 090)	1 064 (1 112)	1 065 (1 093)	635 (655)	756 (767)	861 (884)	+ (+)	-6,1 (-6,3)
<b>TOTAL</b>	<b>1 158</b> <b>(1 183)</b>	<b>1 169</b> <b>(1 219)</b>	<b>1 157</b> <b>(1 191)</b>	<b>705</b> <b>(724)</b>	<b>807</b> <b>(824)</b>	<b>952</b> <b>(974)</b>	<b>+</b> <b>(+)</b>	<b>-4,7</b> <b>(-5,3)</b>

Source : SAAQ. Données finales 2022 confirmées en date du 5 avril 2023.

<sup>31</sup> Lorsque le nombre de collisions causant un certain niveau de blessure est plus élevé que le nombre de blessé(e)s, cela signifie que ce sont les occupant(e)s des véhicules impliqués qui ont été blessés, ces personnes ne sont donc pas comptabilisées dans les statistiques des cyclistes ou des piéton(ne)s.



En 2022, neuf collisions sur 10 impliquant des piéton(ne)s comportaient des blessures légères, un peu plus de 7 % comportaient des blessures graves et 2 %, un décès. Malgré une diminution de 4,7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, l'année 2022 fut malheureusement marquée par davantage de collisions impliquant des piéton(ne)s comparativement aux deux dernières années. Le nombre de collisions impliquant des piéton(ne)s n'a toutefois pas atteint les volumes observés avant la pandémie.

Le SPVM tient, chaque année, des opérations liées à la rentrée scolaire. L'opération principale en 2022 s'est échelonnée du 26 août au 23 septembre.

Les policières et les policiers ont ainsi assuré une plus grande présence aux abords des écoles afin de veiller à la sécurité des écolières et des écoliers en ciblant les comportements imprudents, tels que :

- la vitesse dans les zones scolaires ;
- l'immobilisation en double ou à moins de 5 mètres de l'intersection ou du passage piétonnier ;
- le port de la ceinture et l'utilisation conforme d'un siège d'appoint pour enfant ;
- tout autre comportement pouvant compromettre la sécurité des élèves.



# STATISTIQUES ADMINISTRATIVES

## DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Provenance des demandes	2021	2022	Variation 2021/2022
Citoyen(ne)s, avocat(e)s et journalistes	3 755	3 608	-
Compagnies d'assurances	2 859	2 752	-
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	105	135	+
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	27	44	+
Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)	136	113	-
Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	511	614	+
Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)	50	83	+
Corps de police	200	316	+
Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)	139	91	-
Service correctionnel Canada (SCC)	164	307	+
Demandes de partenaires internes (CM, SIM, VDM et municipalités liées)	84	68	-
Citations à comparaître (TAL, IVAC, MSS)	63	103	+
Autres organismes (RBQ, RRQ, SCQ, US, etc.)	93	122	+
<b>TOTAL</b>	<b>8 186</b>	<b>8 356</b>	<b>+</b>

Types de demandes	2021	2022	Variation 2021/2022
Documents contenant des renseignements personnels	7 971	8 183	+
Documents administratifs	215	173	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 186</b>	<b>8 356</b>	<b>+</b>

## DOSSIERS TRAITÉS PAR LE BUREAU DU SERVICE AUX CITOYENS

Nombre de dossiers ouverts	2021	2022	Variation 2021/2022
Plaintes	2 425	2 182	-
Commentaires <sup>32</sup>	1 098	734	-
Demandes d'information	1 110	945	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 633</b>	<b>3 861</b>	<b>-</b>

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nombre d'accidents avec perte de temps <sup>33</sup>	2021 <sup>34</sup>	2022	Variation 2021/2022
Personnel policier	551	690	+
Personnel civil	18	22	+
<b>TOTAL</b>	<b>569</b>	<b>712</b>	<b>+</b>

<sup>32</sup> Incluant les félicitations.

<sup>33</sup> Selon la date à laquelle les données sont extraites, elles peuvent fluctuer. Elles peuvent, à titre d'exemple, varier s'il y a des contestations judiciaires ou encore s'il y a apparition de lésions au fil du temps.

<sup>34</sup> Statistique mise à jour pour l'année 2021.

# LOI SUR LA POLICE

## ALLÉGATIONS D'INFRACTION CRIMINELLE<sup>35</sup>

	2021 (au 31 décembre 2021)	2021 (au 31 décembre 2022)	2022 (au 31 décembre 2022)
<b>TOTAL DU NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS DE NATURE CRIMINELLE</b>	<b>190</b>	<b>190</b>	<b>119</b>
<b>NOMBRE DE DOSSIERS EN TRAITEMENT</b>	<b>72</b>	<b>17</b>	<b>48</b>
<b>NOMBRE DE DOSSIERS FERMÉS</b>	<b>118</b>	<b>173</b>	<b>71</b>
Enquêtes avec mise en accusation (MEA) (policier(-ière)s du SPVM)	1	4	5
Enquêtes MEA (policier(-ière)s autres que du SPVM)	0	0	0
Enquêtes sans mise en accusation (SMA) / inactives / non fondées (policier(-ière)s du SPVM)	65	103	52
Enquêtes SMA / inactives / non fondées (policier(-ière)s autres que du SPVM)	45	57	13
Enquêtes SMA / inactives / non fondées (personnes inconnues)	2	3	0
Enquêtes MEA (personnes non assujetties à la <i>Loi sur la police</i> )	0	0	0
Enquêtes SMA / inactives / non fondées (personnes non assujetties à la <i>Loi sur la police</i> )	5	6	1
<b>DOSSIERS COMPLÉTÉS PAR LE PROCESSUS JUDICIAIRE</b>			
Policier(-ière)s et policiers du SPVM trouvés coupables	0	1	0
Policier(-ière)s et policiers du SPVM trouvés non coupables	1	2	0
Policier(-ière)s et policiers autres que du SPVM trouvés coupables	0	0	0
Policier(-ière)s et policiers autres que du SPVM trouvés non coupables	0	0	0
Personnes autres que des policier(-ière)s trouvées coupables	0	0	0
Personnes autres que des policier(-ière)s trouvées non coupables	0	0	0
<b>DOSSIERS TRAITÉS PAR CATÉGORIES DE PERSONNES</b>			
Dossier impliquant une policière ou un policier du SPVM	1	2	0
Dossier impliquant une policière ou un policier autre que du SPVM	60	58	19
Dossier impliquant une personne inconnue	3	3	1
Dossier impliquant une personne non assujettie à la <i>Loi sur la police</i>	7	6	1
Dossier impliquant un policier du SPVM qui fait l'objet d'une enquête par un autre corps de police	119	121	98

<sup>35</sup> Les statistiques sont mises à jour en fonction de l'année d'ouverture du dossier.



## APPLICATION DE L'ARTICLE 119<sup>36</sup> DE LA LOI SUR LA POLICE

	2021 (au 31 décembre 2021)	2021 (au 31 décembre 2022)	2022 (au 31 décembre 2022)
<b>NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS<sup>37</sup></b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>NOMBRE DE CAUSES TERMINÉE</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Nombre de causes ayant entraîné une suspension disciplinaire (nombre de jours)	73	73	0
Nombre de destitutions	0	0	0
Nombre de pertes de juridiction	0	0	0
<b>NOMBRE DE CAUSES EN SUSPENS (CAUSES EN APPEL) OU REPORTÉES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

36 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 119 de la *Loi sur la police*: Est automatiquement destitué tout policier ou constable spécial qui a été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit et par suite d'un jugement passé en force de chose jugée.

2<sup>e</sup> alinéa: Doit faire l'objet d'une sanction disciplinaire de destitution tout policier ou constable spécial qui a été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit et par suite d'un jugement passé en force de chose jugée, d'un tel acte ou d'une telle omission, poursuivable, soit sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, soit par voie de mise en accusation, à moins qu'il ne démontre que des circonstances particulières justifient une autre sanction.

37 Aucun dossier ouvert en vertu du 1<sup>er</sup> alinéa.

## RÈGLEMENT SUR LA DISCIPLINE INTERNE DES POLICIÈRES ET DES POLICIERS DU SPVM

	2021 (au 31 décembre 2021)	2021 (au 31 décembre 2022)	2022 (au 31 décembre 2022)
<b>NOMBRE DE DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS<sup>38</sup></b>	<b>59</b>	<b>68</b>	<b>59</b>
Nombre de dossiers en traitement ou en attente	15	11	21
Nombre de dossiers en attente d'audition	4	1	14
Nombre de dossiers terminés	46	56	24
Classés non fondés	5	9	7
Classés SMA: acte de gestion	5	6	1
Classés SMA: article 14	6	8	2
Classés SMA	0	3	1
Classés SMA: perte de juridiction	3	4	0
Classés SMA: prescription (article 16)	1	1	0
Classés MEA: gestionnaire (article 17)	27	24	13
Classés MEA: officier de poursuite (SAI)	0	2	0
Classés inactifs	0	0	0
<b>NOMBRE DE POLICIER(-IÈRE)S CONCERNÉS PAR LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS</b>	<b>66</b>	<b>81</b>	<b>75</b>
<b>SANCTIONS LIÉES AUX DOSSIERS AVEC MEA FERMÉS</b>			
Nombre de réprimandes	15	15	17
Nombre de journées de suspension disciplinaire	26	111	12
Nombre de mutations disciplinaires	0	0	0
Nombre de rétrogradations	0	0	0
Nombre de destitutions	0	0	0
<b>NOMBRE DE DEMANDES DE RADIATIONS DE SANCTIONS</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>24</b>
Nombre de demandes accordées	15	15	20
Nombre de demandes accordées en partie	0	0	0
Nombre de demandes refusées ou reportées	3	3	4

 DÉONTOLOGIE<sup>39</sup> ET BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES<sup>40</sup>

	2021	2022	Variation 2021/2022
<b>DÉONTOLOGIE</b>			
Nombre de plaintes reçues par le Commissaire à la déontologie policière	652	566	-
<b>BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES</b>			
Ouvertures de dossier	11	13	+

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer aux publications du [Commissaire à la déontologie policière](#) et du [Bureau des enquêtes indépendantes](#).

38 Pour l'année 2021, 9 dossiers en allégations criminelles furent traités en discipline depuis la publication du dernier rapport d'activités. Les statistiques sont mises à jour en fonction de l'année d'ouverture du dossier.

39 Depuis 2018, les statistiques proviennent du Commissaire à la déontologie policière.

40 Depuis 2017, les statistiques proviennent du Bureau des enquêtes indépendantes.

## LE DON D'ORGANES ET LE PERSONNEL DU SPVM

Le transport d'organes et d'équipes médicales est le fruit d'un effort soutenu entre divers intervenant(e)s faisant partie du processus du don d'organes, dont le personnel policier et civil du SPVM, Transplant Québec, l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO) et les centres hospitaliers. Tout un chacun joue un rôle représentant un maillon indissociable ainsi qu'une contribution essentielle au succès de ces dons de vie.

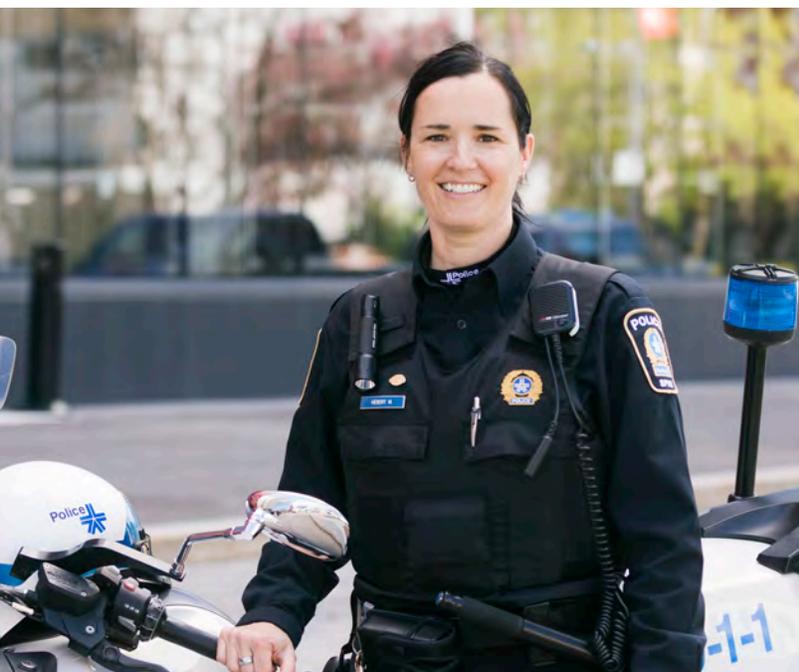
### CONTRIBUTION DU SPVM À L'ASSOCIATION CANADIENNE DES DONN D'ORGANES ET DE TISSUS

	2021	2022	Variation 2021/2022
Transport d'organes et d'équipes médicales	247	229	-
Nombre de policières et de policiers bénévoles	130	140	+

Encore une fois en 2022, les relents de la pandémie, et ses effets sur notre société et notre système de santé, ont présenté des défis et des embûches pour tout le processus du don d'organes. Il en a résulté une diminution du nombre de procédures de prélèvements et de transplantations et donc, un nombre moindre de transports. Une lueur d'espoir s'est tout de même présentée dans les trois derniers mois de l'année où un retour à un nombre habituel de transports a été observé. Le SPVM a une pensée envers les receveur(euse)s en attente, et leur famille, qui auront été affectés tristement par cette situation historique.

Soulignons que l'ensemble des efforts déployés par les policières et policiers bénévoles et les employé(e)s civils du SPVM, qui se sont impliqués de diverses façons pour promouvoir la cause du don d'organes, a eu un impact tangible dans la communauté et un rayonnement dépassant largement les limites du territoire montréalais.

En octobre 2022, quatre chefs d'équipe aux communications d'urgence de la Centrale 911 et sept policiers du SPVM ont d'ailleurs reçu du lieutenant-gouverneur du Québec la médaille du Grand Samaritain pour leur implication exceptionnelle à la cause du don d'organes. Une médaille qui rend hommage aux donneuses et aux donneurs de tissus et d'organes – vivants ou décédés – de tout le Québec.



## Merci à la population

L'année 2022 fut une occasion pour le SPVM de réitérer son engagement à veiller à ce que le territoire montréalais soit un milieu de vie sécuritaire pour toutes et tous. Montréalaises et Montréalais, nous souhaitons vous remercier pour votre confiance et votre soutien; vous servir demeure au cœur de notre mission.

# Annexe : Tableaux détaillés sur la criminalité



## CRIMINALITÉ PAR MOIS

Infractions	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
<b>CRIMES CONTRE LA PERSONNE</b>													
Homicides	1	2	1	4	2	3	2	6	6	5	3	6	41
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
Tentatives de meurtre	8	5	14	5	8	6	11	13	17	10	1	2	100
Voies de fait	952	1 011	1 286	1 345	1 518	1 440	1 411	1 444	1 355	1 481	1 273	1 302	15 818
Agressions sexuelles	144	152	191	209	184	174	182	202	184	210	209	167	2 208
Vols qualifiés	176	172	214	192	212	222	221	195	211	250	224	179	2 468
Autres infractions contre la personne	424	476	575	558	624	590	626	547	558	622	637	515	6 752
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>1 705</b>	<b>1 818</b>	<b>2 281</b>	<b>2 313</b>	<b>2 549</b>	<b>2 435</b>	<b>2 454</b>	<b>2 407</b>	<b>2 331</b>	<b>2 578</b>	<b>2 347</b>	<b>2 171</b>	<b>27 389</b>
<b>CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ</b>													
Crimes d'incendie	26	15	28	36	34	28	43	31	41	37	53	29	401
Introductions par effraction	365	365	450	494	588	516	545	710	595	651	586	441	6 306
Vols de véhicules à moteur	639	564	660	723	864	940	881	909	967	871	705	860	9 583
Vols simples	1 402	1 414	1 870	1 792	2 034	2 121	2 164	2 342	2 365	2 440	2 060	1 750	23 754
Possession de biens volés	41	43	44	70	48	63	60	63	83	78	59	43	695
Fraudes	578	627	792	674	720	745	842	981	1 005	939	834	683	9 420
Méfais	361	363	504	547	601	516	517	564	514	582	495	501	6 065
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>3 412</b>	<b>3 391</b>	<b>4 348</b>	<b>4 336</b>	<b>4 889</b>	<b>4 929</b>	<b>5 052</b>	<b>5 600</b>	<b>5 570</b>	<b>5 598</b>	<b>4 792</b>	<b>4 307</b>	<b>56 224</b>
<b>AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>													
Infractions relatives aux armes à feu	33	21	47	30	45	33	40	37	31	52	33	31	433
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	401	436	480	461	593	493	530	534	447	530	559	464	5 928
Autres infractions	95	90	108	100	131	133	117	97	87	76	89	54	1 177
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>529</b>	<b>547</b>	<b>635</b>	<b>591</b>	<b>769</b>	<b>659</b>	<b>687</b>	<b>668</b>	<b>565</b>	<b>658</b>	<b>681</b>	<b>549</b>	<b>7 538</b>
<b>TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>	<b>5 646</b>	<b>5 756</b>	<b>7 264</b>	<b>7 240</b>	<b>8 207</b>	<b>8 023</b>	<b>8 193</b>	<b>8 675</b>	<b>8 466</b>	<b>8 834</b>	<b>7 820</b>	<b>7 027</b>	<b>91 151</b>
<b>AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS</b>													
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	105	145	150	152	136	131	105	162	146	126	145	99	1 602
Infractions aux lois fédérales	22	6	10	4	29	33	42	42	44	12	3	31	278
Infractions aux lois provinciales	310	104	48	36	40	26	30	28	34	26	18	17	717
Règlements municipaux	282	389	540	569	793	888	847	797	602	636	558	403	7 304
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>719</b>	<b>644</b>	<b>748</b>	<b>761</b>	<b>998</b>	<b>1 078</b>	<b>1 024</b>	<b>1 029</b>	<b>826</b>	<b>800</b>	<b>724</b>	<b>550</b>	<b>9 901</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 365</b>	<b>6 400</b>	<b>8 012</b>	<b>8 001</b>	<b>9 205</b>	<b>9 101</b>	<b>9 217</b>	<b>9 704</b>	<b>9 292</b>	<b>9 634</b>	<b>8 544</b>	<b>7 577</b>	<b>101 052</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023.

## CRIMINALITÉ PAR RÉGION

Infractions	Ouest	Sud	Nord	Est	Total
<b>CRIMES CONTRE LA PERSONNE</b>					
Homicides	17	9	6	9	41
Autres infractions entraînant la mort	1	0	1	0	2
Tentatives de meurtre	18	30	22	30	100
Voies de fait	4 159	3 818	4 073	3 768	15 818
Agressions sexuelles	566	511	528	603	2 208
Vols qualifiés	547	617	780	524	2 468
Autres infractions contre la personne	1 892	1 415	1 676	1 769	6 752
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>7 200</b>	<b>6 400</b>	<b>7 086</b>	<b>6 703</b>	<b>27 389</b>
<b>CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ</b>					
Crimes d'incendie	102	84	97	118	401
Introductions par effraction	1 553	1 526	1 932	1 295	6 306
Vols de véhicules à moteur	3 016	1 478	2 570	2 519	9 583
Vols simples	5 915	7 214	5 999	4 626	23 754
Possession de biens volés	143	217	173	162	695
Fraudes	2 618	1 602	2 733	2 467	9 420
Méfais	1 444	1 865	1 459	1 297	6 065
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>14 791</b>	<b>13 986</b>	<b>14 963</b>	<b>12 484</b>	<b>56 224</b>
<b>AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>					
Infractions relatives aux armes à feu	175	91	77	90	433
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 243	1 816	1 364	1 505	5 928
Autres infractions	227	460	183	307	1 177
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>1 645</b>	<b>2 367</b>	<b>1 624</b>	<b>1 902</b>	<b>7 538</b>
<b>TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>	<b>23 636</b>	<b>22 753</b>	<b>23 673</b>	<b>21 089</b>	<b>91 151</b>
<b>AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS</b>					
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	328	571	315	388	1 602
Infractions aux lois fédérales	119	89	26	44	278
Infractions aux lois provinciales	201	182	202	132	717
Règlements municipaux	923	3 029	2 379	973	7 304
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>1 571</b>	<b>3 871</b>	<b>2 922</b>	<b>1 537</b>	<b>9 901</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>25 207</b>	<b>26 624</b>	<b>26 595</b>	<b>22 626</b>	<b>101 052</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023.

## CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION OUEST

Infractions	1	3	4	5	7	8	9	13	26	55 <sup>41</sup>	Total
<b>CRIMES CONTRE LA PERSONNE</b>											
Homicides	0	2	0	2	4	1	3	2	3	0	17
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Tentatives de meurtre	0	3	0	1	3	3	2	4	2	0	18
Voies de fait	126	429	146	337	547	459	642	573	876	24	4 159
Agressions sexuelles	30	57	30	49	94	53	66	71	112	4	566
Vols qualifiés	19	49	20	33	96	43	76	83	128	0	547
Autres infractions contre la personne	91	231	73	163	250	188	260	251	376	9	1 892
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>266</b>	<b>771</b>	<b>269</b>	<b>585</b>	<b>994</b>	<b>747</b>	<b>1 050</b>	<b>984</b>	<b>1 497</b>	<b>37</b>	<b>7 200</b>
<b>CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ</b>											
Crimes d'incendie	0	11	6	4	29	15	13	10	14	0	102
Introductions par effraction	50	164	81	116	243	139	258	159	342	1	1 553
Vols de véhicules à moteur	142	192	134	545	678	171	347	245	552	10	3 016
Vols simples	213	419	223	655	832	517	859	711	1 360	126	5 915
Possession de biens volés	4	11	8	10	17	11	26	29	27	0	143
Fraudes	148	235	159	226	385	249	294	364	549	9	2 618
Méfais	77	120	63	148	183	154	210	198	289	2	1 444
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>634</b>	<b>1 152</b>	<b>674</b>	<b>1 704</b>	<b>2 367</b>	<b>1 256</b>	<b>2 007</b>	<b>1 716</b>	<b>3 133</b>	<b>148</b>	<b>14 791</b>
<b>AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>											
Infractions relatives aux armes à feu	5	15	4	4	12	10	16	6	11	92	175
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	22	117	33	79	115	147	252	144	326	8	1 243
Autres infractions	10	9	6	12	67	11	24	22	60	6	227
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>37</b>	<b>141</b>	<b>43</b>	<b>95</b>	<b>194</b>	<b>168</b>	<b>292</b>	<b>172</b>	<b>397</b>	<b>106</b>	<b>1 645</b>
<b>TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>	<b>937</b>	<b>2 064</b>	<b>986</b>	<b>2 384</b>	<b>3 555</b>	<b>2 171</b>	<b>3 349</b>	<b>2 872</b>	<b>5 027</b>	<b>291</b>	<b>23 636</b>
<b>AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS</b>											
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	15	34	7	22	31	36	65	38	76	4	328
Infractions aux lois fédérales	44	7	0	9	1	22	3	4	11	18	119
Infractions aux lois provinciales	7	14	6	17	22	14	30	17	70	4	201
Règlements municipaux	41	120	24	83	52	132	161	56	253	1	923
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>107</b>	<b>175</b>	<b>37</b>	<b>131</b>	<b>106</b>	<b>204</b>	<b>259</b>	<b>115</b>	<b>410</b>	<b>27</b>	<b>1 571</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>1 044</b>	<b>2 239</b>	<b>1 023</b>	<b>2 515</b>	<b>3 661</b>	<b>2 375</b>	<b>3 608</b>	<b>2 987</b>	<b>5 437</b>	<b>318</b>	<b>25 207</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023

41 55: Unité aéroportuaire.

## CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION SUD

Infractions	12	15	16	20	21	22	50 <sup>42</sup>	Total
<b>CRIMES CONTRE LA PERSONNE</b>								
Homicides	0	2	0	4	2	1	0	9
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	4	4	2	7	9	2	2	30
Voies de fait	350	682	469	702	758	489	368	3 818
Agressions sexuelles	39	105	74	108	91	66	28	511
Vols qualifiés	80	86	54	89	154	97	57	617
Autres infractions contre la personne	101	267	215	240	288	210	94	1 415
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>574</b>	<b>1 146</b>	<b>814</b>	<b>1 150</b>	<b>1 302</b>	<b>865</b>	<b>549</b>	<b>6 400</b>
<b>CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ</b>								
Crimes d'incendie	2	19	7	8	18	21	9	84
Introductions par effraction	122	315	179	230	327	343	10	1 526
Vols de véhicules à moteur	152	280	158	323	354	211	0	1 478
Vols simples	670	847	679	1 982	2 008	897	131	7 214
Possession de biens volés	20	25	40	28	49	51	4	217
Fraudes	156	262	327	355	252	243	7	1 602
Méfais	122	250	153	410	373	248	309	1 865
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>1 244</b>	<b>1 998</b>	<b>1 543</b>	<b>3 336</b>	<b>3 381</b>	<b>2 014</b>	<b>470</b>	<b>13 986</b>
<b>AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>								
Infractions relatives aux armes à feu	6	9	4	26	27	10	9	91
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	101	267	156	256	686	216	134	1 816
Autres infractions	10	27	25	285	57	24	32	460
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>117</b>	<b>303</b>	<b>185</b>	<b>567</b>	<b>770</b>	<b>250</b>	<b>175</b>	<b>2 367</b>
<b>TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>	<b>1 935</b>	<b>3 447</b>	<b>2 542</b>	<b>5 053</b>	<b>5 453</b>	<b>3 129</b>	<b>1 194</b>	<b>22 753</b>
<b>AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS</b>								
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	28	63	20	121	207	87	45	571
Infractions aux lois fédérales	1	3	1	8	71	4	1	89
Infractions aux lois provinciales	10	15	9	56	56	7	29	182
Règlements municipaux	151	307	162	506	818	329	756	3 029
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>190</b>	<b>388</b>	<b>192</b>	<b>691</b>	<b>1 152</b>	<b>427</b>	<b>831</b>	<b>3 871</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>2 125</b>	<b>3 835</b>	<b>2 734</b>	<b>5 744</b>	<b>6 605</b>	<b>3 556</b>	<b>2 025</b>	<b>26 624</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023.

42 50 : Unité mètre.

## CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION NORD

Infractions	10	27	30	31	35	38	44	Total
<b>CRIMES CONTRE LA PERSONNE</b>								
Homicides	0	1	1	0	1	2	1	6
Autres infractions entraînant la mort	1	0	0	0	0	0	0	1
Tentatives de meurtre	3	4	1	6	1	4	3	22
Voies de fait	343	418	516	649	446	1 128	573	4 073
Agressions sexuelles	34	76	69	78	49	138	84	528
Vols qualifiés	63	96	88	130	89	195	119	780
Autres infractions contre la personne	144	199	180	309	191	384	269	1 676
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>588</b>	<b>794</b>	<b>855</b>	<b>1 172</b>	<b>777</b>	<b>1 851</b>	<b>1 049</b>	<b>7 086</b>
<b>CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ</b>								
Crimes d'incendie	11	11	13	14	8	29	11	97
Introductions par effraction	126	162	131	296	206	729	282	1 932
Vols de véhicules à moteur	292	357	280	414	198	608	421	2 570
Vols simples	500	666	534	986	657	1 685	971	5 999
Possession de biens volés	14	24	22	40	16	38	19	173
Fraudes	231	444	266	433	313	541	505	2 733
Méfais	92	175	156	181	189	456	210	1 459
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>1 266</b>	<b>1 839</b>	<b>1 402</b>	<b>2 364</b>	<b>1 587</b>	<b>4 086</b>	<b>2 419</b>	<b>14 963</b>
<b>AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>								
Infractions relatives aux armes à feu	3	18	16	11	3	18	8	77
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	98	173	157	199	250	322	165	1 364
Autres infractions	9	24	15	25	14	67	29	183
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>110</b>	<b>215</b>	<b>188</b>	<b>235</b>	<b>267</b>	<b>407</b>	<b>202</b>	<b>1 624</b>
<b>TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>	<b>1 964</b>	<b>2 848</b>	<b>2 445</b>	<b>3 771</b>	<b>2 631</b>	<b>6 344</b>	<b>3 670</b>	<b>23 673</b>
<b>AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS</b>								
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	13	59	41	43	33	78	48	315
Infractions aux lois fédérales	3	5	5	3	5	2	3	26
Infractions aux lois provinciales	10	15	22	30	35	77	13	202
Règlements municipaux	81	148	147	298	150	1 378	177	2 379
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>107</b>	<b>227</b>	<b>215</b>	<b>374</b>	<b>223</b>	<b>1 535</b>	<b>241</b>	<b>2 922</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>2 071</b>	<b>3 075</b>	<b>2 660</b>	<b>4 145</b>	<b>2 854</b>	<b>7 879</b>	<b>3 911</b>	<b>26 595</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023.

## CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION EST

Infractions	23	39	42	45	46	48	49	Total
<b>CRIMES CONTRE LA PERSONNE</b>								
Homicides	2	2	1	2	0	1	1	9
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	2	12	1	7	3	4	1	30
Voies de fait	484	1 028	554	236	320	772	374	3 768
Agressions sexuelles	67	117	39	33	40	103	204	603
Vols qualifiés	99	99	64	34	48	134	46	524
Autres infractions contre la personne	185	435	209	169	177	364	230	1 769
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>839</b>	<b>1 693</b>	<b>868</b>	<b>481</b>	<b>588</b>	<b>1 378</b>	<b>856</b>	<b>6 703</b>
<b>CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ</b>								
Crimes d'incendie	16	22	19	14	7	24	16	118
Introductions par effraction	352	242	106	63	86	281	165	1 295
Vols de véhicules à moteur	215	466	422	326	338	501	251	2 519
Vols simples	852	855	676	311	479	1 015	438	4 626
Possession de biens volés	35	46	22	5	2	36	16	162
Fraudes	333	406	383	239	271	493	342	2 467
Méfais	220	292	152	84	90	295	164	1 297
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>2 023</b>	<b>2 329</b>	<b>1 780</b>	<b>1 042</b>	<b>1 273</b>	<b>2 645</b>	<b>1 392</b>	<b>12 484</b>
<b>AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>								
Infractions relatives aux armes à feu	15	13	22	5	4	22	9	90
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	326	364	121	99	55	396	144	1 505
Autres infractions	26	33	27	10	11	43	157	307
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>367</b>	<b>410</b>	<b>170</b>	<b>114</b>	<b>70</b>	<b>461</b>	<b>310</b>	<b>1 902</b>
<b>TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL</b>	<b>3 229</b>	<b>4 432</b>	<b>2 818</b>	<b>1 637</b>	<b>1 931</b>	<b>4 484</b>	<b>2 558</b>	<b>21 089</b>
<b>AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS</b>								
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	53	90	48	20	20	92	65	388
Infractions aux lois fédérales	9	6	0	1	5	7	16	44
Infractions aux lois provinciales	18	21	25	21	7	22	18	132
Règlements municipaux	324	236	89	30	24	217	53	973
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>404</b>	<b>353</b>	<b>162</b>	<b>72</b>	<b>56</b>	<b>338</b>	<b>152</b>	<b>1 537</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>3 633</b>	<b>4 785</b>	<b>2 980</b>	<b>1 709</b>	<b>1 987</b>	<b>4 822</b>	<b>2 710</b>	<b>22 626</b>

Source : M-IRIS, en date du 20 février 2023.



2022

RAPPORT  
**d'activités**

SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

[spvm.qc.ca](http://spvm.qc.ca)